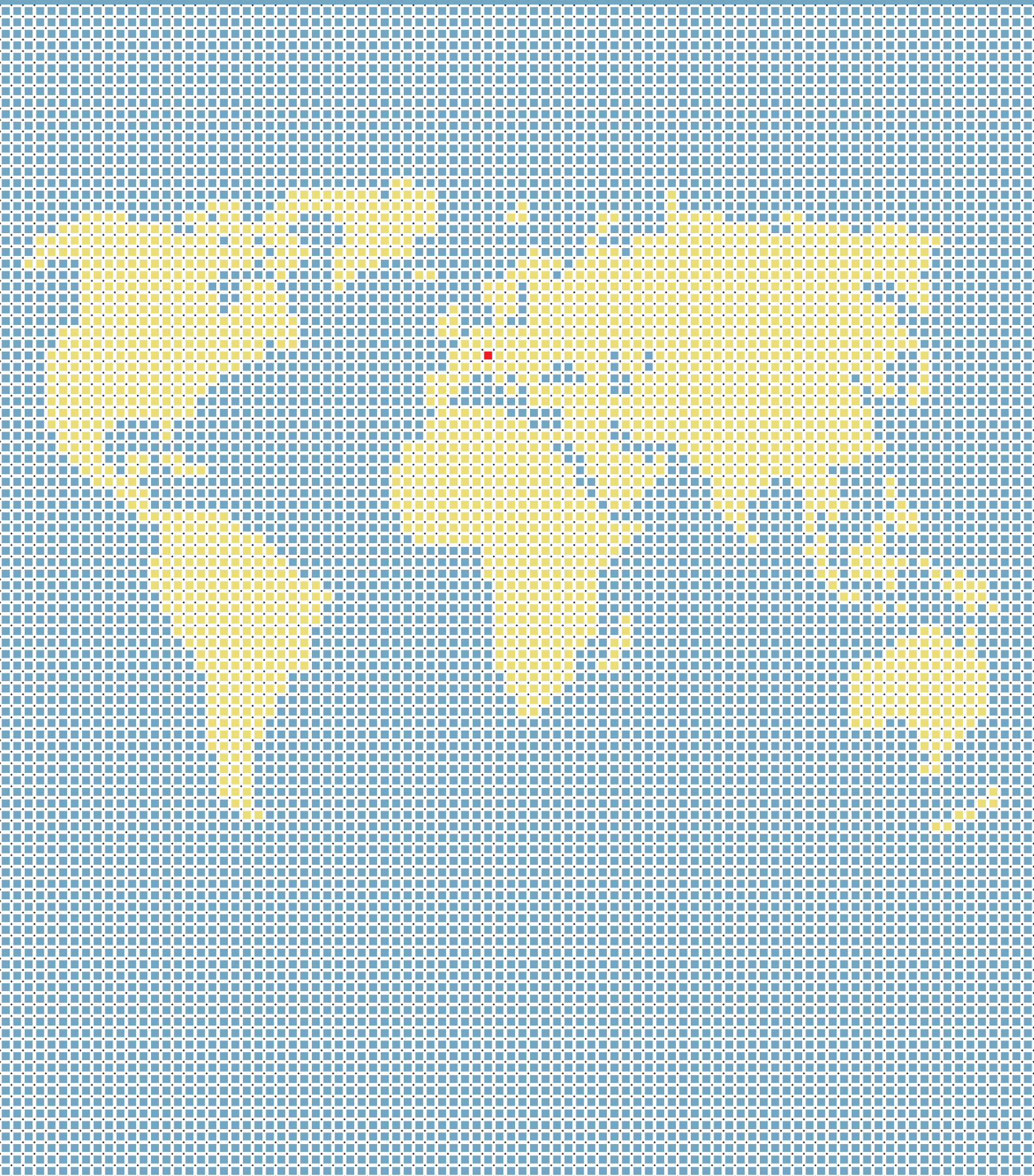


Les interactions de la Suisse avec le monde

Document de travail illustré de graphiques
de Richard Gerster



Impressum

Direction du développement et de la coopération (DDC),

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE),

3003 Berne, tél.: 031 322 44 12, fax: 031 324 13 48

Internet: www.ddc.admin.ch, e-mail: info@deza.admin.ch

Les interactions de la Suisse avec le monde a été réalisé en 2006 par Gerster Consulting sur mandat de la DDC.

L'auteur, Richard Gerster, assume la responsabilité de la présente publication, laquelle ne reflète pas nécessairement le point de vue de la DDC.

L'auteur remercie Franziska Pfister pour sa collaboration.

Commentaires bienvenus: richard.gerster@gersterconsulting.ch.

Coordination: Catherine Vuffray, DDC

Graphisme: Laurent Cocchi, Lausanne

Photos: Regina Kuehne/Keystone (page 6), Luca Zanier/Keystone (page 7), Michael

Reynolds/Keystone (page 8), Kim Ludbrook/Keystone (page 9)

Cette publication existe en français, en allemand et en italien. D'autres exemplaires peuvent être commandés auprès de: info@deza.admin.ch ou tél.: 031 322 44 12.

Berne, mai 2007

Avant-propos

Le phénomène de la mondialisation a multiplié les relations transnationales des gouvernements, des groupes sociaux et des acteurs économiques. Des forces sociales extrêmement diverses exercent une influence sur la politique étrangère et internationale. Actuellement, presque tous les domaines politiques ont une dimension transnationale ou internationale et s'inscrivent dans des processus internationaux.

Les relations internationales gagnent en intensité et en densité, un peu comme une toile d'araignée. Il en résulte une situation d'interdépendance, à bien des égards synonyme de vulnérabilité aux événements extérieurs. Une telle évolution implique des interactions non seulement économiques et sociales, mais aussi politiques et culturelles – sans parler de la fragilité du milieu ambiant.

La liste des problèmes qui se posent au niveau planétaire ne fait que s'allonger, avec notamment les disparités sociales du monde, la croissance démographique, la pression migratoire issue des régions de grande pauvreté, le bouleversement climatique, le terrorisme international, les maladies transmissibles ou l'instabilité des marchés financiers internationaux.

La mondialisation – ou globalisation – est devenue un sujet politique très controversé. Dans quelle direction vont évoluer pauvreté, richesse et répartition des revenus dans un monde toujours plus interdépendant? Pour les milieux politiques et la société en général, force est de constater que les changements économiques et politiques du monde, ou les crises internationales, ne surviennent pas quelque part «très loin», mais agissent sur les perspectives d'avenir de la Suisse et de l'Europe. Il devient difficile de séparer nettement l'«ici» et l'«ailleurs».

Quelle est l'empreinte de la Suisse dans le monde et, vice-versa, quelle est celle du monde sur la Suisse? Notre politique de développement et notre travail de coopération se doivent d'apporter des réponses aux défis que rencontre la Suisse sur son terrain comme à l'échelle mondiale. Un pays aussi «réseauté» que le nôtre a de multiples occasions d'influer sur le processus de mondialisation.

La présente analyse dessine un tableau nuancé de l'empreinte helvétique dans divers domaines – politique, économie, société, coopération internationale. Elle montre la complexité des interactions entre notre pays et le monde.

Walter Fust
Directeur de la DDC

Introduction et vue d'ensemble

Les interactions de la Suisse avec le monde explore l'empreinte de la Suisse dans le vaste monde et celles de la planète en Suisse, dans différents domaines – politique, économie, société, coopération. La présente brochure fournit des exemples concrets qui mettent en lumière les atouts et les faiblesses de la Suisse dans le contexte des relations Nord-Sud. Cela implique de sérieux défis à relever, dans la mesure où il est devenu plus que jamais impossible de faire cavalier seul. Le maître-mot est désormais « coopération ». Un résumé précédant chacun des 20 graphiques que comporte l'ouvrage facilite l'accès aux thèmes abordés.

Le monde est aujourd'hui un village. Et ses habitants reçoivent 24 heures sur 24 des textes, des sons et des images en provenance de toute la planète. Les médias diffusent dans nos foyers suisses ce qui se passe à Mumbai, à Ouagadougou ou à Lima. Dans les supermarchés, nous ne faisons plus guère attention à l'origine parfois lointaine de certains produits. Les cas de grippe aviaire en Asie nous perturbent dans la mesure où cette maladie pourrait se déclarer chez nous demain. Des vacances en Tunisie coûtent moins cher qu'en Engadine. Notre quotidien se « globalise » à toute vitesse.

La vie politique s'internationalise aussi, et la politique étrangère n'est plus le parent pauvre des débats d'idées. Il devient évident qu'une part croissante de nos problèmes helvétiques ne trouveront de réelle solution que dans un cadre plus général. Le nombre d'accords internationaux impliquant notre pays augmente rapidement. Alors que l'on en comptait 63 en 1990, la Direction du droit international public dénombre en 2005 128 accords bilatéraux et multilatéraux auxquels la Suisse adhérerait. Les institutions politiques et administratives suisses sont-elles armées pour affronter une telle expansion ?

La coopération et la politique de développement helvétiques sont étroitement liées aux grands défis sociaux que notre pays se doit de relever, tant globalement qu'à l'échelon local. L'emploi, les recettes fiscales ou les sites de production donnant lieu à une concurrence planétaire, on regarde désormais l'Asie, l'Afrique ou l'Amérique latine d'un tout autre œil. La coopération au développement pratiquée par la Suisse ne dépend pas seulement de sa position dans le monde, mais aussi de caractéristiques propres à son régime politique :

- Le petit État helvétique est tributaire de la coopération internationale et il a un intérêt vital à ce que le droit prévale sur la force. Tout comme les pays économiquement ou politiquement vulnérables du Sud et de l'Est, la Suisse a besoin que l'économie mondiale applique des règles clairement définies.

- La Suisse se trouve au centre géographique de l'Europe tout en étant extérieure à l'Union européenne (UE). Son état de dépendance à l'égard de l'UE et la nécessité d'accéder à ce marché réduisent considérablement sa marge de manœuvre économique et politique. Les sujets les plus sensibles de ses relations avec l'UE sont la place financière, l'agriculture et la politique migratoire.
- Les performances économiques de la Suisse la portent à se montrer très libérale, quoique avec de notables exceptions (par exemple agriculture, propriété intellectuelle). Ces exceptions, mais aussi la volonté helvétique d'ouvrir les marchés du Sud, quelles qu'en soient les répercussions sur le développement de ces pays, suscitent des tensions avec les milieux revendiquant une politique de développement efficace.
- L'histoire de la Suisse et son régime politique limitent le pouvoir de l'État, et confèrent une importance prépondérante à l'initiative privée. Il en résulte que les freins à l'aide publique au développement sont non seulement d'ordre financier, mais aussi idéologique.
- Le système politique suisse octroie d'importants pouvoirs aux citoyens, notamment par le biais des droits d'initiative et de référendum. Le pouvoir du gouvernement, et même du parlement, est ainsi limité. Ces droits populaires ne sont d'ailleurs pas qu'un obstacle à la coopération au développement. Ils offrent aussi la possibilité aux citoyens d'y participer en connaissance de cause.

Politique



L'opinion publique – fondement de la politique

10

C'est l'opinion qui balise le champ des activités politiques, de façon particulièrement nette dans une démocratie semi-directe. Les réponses à une enquête de 2004 montrent que le peuple suisse continue d'approuver la coopération au développement ainsi que la politique pratiquée d'une manière plus générale par le gouvernement helvétique, tout en manifestant une certaine inquiétude face à l'avenir.

La Suisse : atouts et points faibles

12

Petite par sa superficie et sa population, la Suisse possède cependant une envergure commerciale et financière reconnue à l'échelle mondiale. Sa participation à la coopération internationale est indiscutablement importante, mais comporte encore des lacunes. C'est ainsi que l'OCDE exhorte la Suisse à montrer plus de cohérence politique. La voie particulière empruntée par la Suisse fait que l'application des recommandations de l'OCDE exigera du temps et de solides appuis au sein de l'opinion.

Péréquation financière et cohésion sociale

14

Pays prospère, la Suisse connaît cependant d'importantes disparités régionales. La péréquation financière a pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants des zones économiquement défavorisées et de renforcer ainsi la cohésion sociale. Il y a là des analogies frappantes avec la situation mondiale. L'égalité des chances est aussi un facteur de paix et de sécurité en Asie, en Afrique ou en Amérique latine.

Sur la voie du « bonheur national brut »

16

La qualité de vie n'est pas qu'une affaire d'argent. L'éducation et la santé sont aussi importantes que le revenu. Une comparaison entre l'État du Kerala en Inde, la Californie et le canton de Zurich montre qu'une qualité de vie élevée est possible même si le revenu national reste modeste. Les succès remportés par le Kerala sont une lueur d'espoir dans le débat sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Mondialisation dans le « Pays des hommes intègres »

18

Les pays les plus pauvres de la planète sont eux aussi confrontés aux défis de la mondialisation. Coût en hausse du pétrole importé, baisse du revenu des exportations de coton, état de dépendance à l'égard de l'aide internationale, autant d'éléments qui font que le destin d'un pays tel que le Burkina Faso se joue de plus en plus à Washington et à Paris. Les effets de l'internationalisation se reflètent dans la journée de travail du ministre burkinabé des Finances.

Économie



Mondialisation de l'économie suisse

20

L'économie suisse se développe – surtout à l'étranger. Le chômage frappe tout particulièrement les jeunes. La multiplication des contraintes internationales d'ordre économique et politique donne à la population le sentiment d'être mise sous tutelle. Avec le chômage, la globalisation de l'économie suscite des inquiétudes, alors même que la Suisse fait clairement partie des gagnants de la mondialisation.

Le commerce mondial – moteur de la prospérité

22

Le commerce mondial est un moteur de la prospérité helvétique. Pour qu'il génère aussi un maximum d'emplois et de revenus dans les pays en développement et en transition, la Suisse se doit de donner une forme plus équilibrée à ses relations commerciales. Il faudra notamment promouvoir des importations ciblées en provenance du Sud et de l'Est. La Suisse est championne du monde en matière de commerce équitable, mais celui-ci reste encore marginal par rapport au commerce conventionnel. Il sera indispensable de procéder à des réformes de la politique commerciale.

Place financière : tout dépend des règles

24

La place financière suisse est une plaque tournante pour les capitaux du monde entier, dont ceux du Sud et de l'Est. Si le secteur de la finance est un facteur de prospérité pour nous, les règles auxquelles il obéit ont une importance décisive en termes d'apports au développement. La Suisse n'est pas inactive, mais de sérieuses lacunes subsistent, comme par exemple le refus de l'entraide judiciaire internationale en matière d'évasion fiscale.

Investissements directs – la panacée ?

26

L'économie suisse compte parmi les investisseurs directs les plus importants du monde. Mais ces investissements se concentrent sur quelques pays et, surtout, ils laissent de côté les plus pauvres. L'Afrique connaît même un solde négatif par rapport à la Suisse. Les investissements directs ne remplacent pas la coopération. Des partenariats entre les pouvoirs publics et le monde économique doivent mobiliser des capitaux privés en faveur du développement.

Mondialiser la frugalité

28

La Suisse achète depuis des siècles des denrées alimentaires à l'étranger puisqu'elle ne produit pas elle-même suffisamment pour nourrir sa population. La surface cultivée nécessaire à son approvisionnement est ainsi largement plus que doublée par les importations agricoles en provenance de pays en développement. Écologiquement, les Suisses vivent au-dessus de leurs moyens, en consommant davantage que leur part de ressources.



Vers la société de l'information

30

Information et communication ont des potentialités de développement gigantesques, dont l'exploitation ne fait que commencer. Les expériences faites par la Suisse avec ses propres disparités entre les régions, les sexes ou les générations montrent que des passerelles et des mesures ciblées sont nécessaires pour combler les fossés numériques. La Suisse joue un rôle mobilisateur en faveur des TIC au service de la lutte multilatérale contre la pauvreté, et elle les utilise systématiquement dans ses programmes bilatéraux.

La Suisse multiculturelle

32

La proportion d'étrangers vivant en Suisse dépasse 20% de la population. Cela n'est pas sans incidences sur la vie quotidienne et peut faire perdre les repères traditionnels. De tels effets s'observent dans le débat sur la violence et les étrangers. Le Conseil de l'Europe y voit même une menace pour les libertés fondamentales des requérants d'asile. La présence étrangère exige de part et d'autre – de la population suisse aussi – d'énormes efforts d'intégration, dans les écoles par exemple.

Naturalisations : le parcours du combattant

34

La forte proportion d'étrangers en Suisse est due en partie à la complexité des procédures de naturalisation. De nombreux ressortissants d'autres pays sont en fait nés chez nous ou y vivent depuis des décennies. Les conditions à remplir pour obtenir le passeport helvétique s'avèrent particulièrement rigoureuses en comparaison internationale, et le taux de naturalisations est très bas en Suisse.

La culture entre art et commerce

36

Le marché mondial du divertissement est dominé par un petit nombre de pays et de multinationales. La convention de l'Unesco sur la diversité culturelle empêche que soient suspendues les subventions à la création culturelle pour cause de distorsion de la concurrence. Car la culture est plus qu'une valeur commerciale. Dans nos cinémas, les films suisses occupent une position aussi marginale que ceux du Sud.

Réseau scientifique pour le développement

38

La fracture Nord-Sud est particulièrement manifeste dans la recherche scientifique – alors que l'éducation et la recherche deviennent les atouts majeurs du développement. Dans le cadre du pôle de recherche national Nord-Sud, des universités et des instituts suisses s'associent à des institutions partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour résoudre des problèmes de développement.

Coopération



Apprendre des petits

40

Sans doute n'existe-t-il pas de taille optimale pour un État. Mais les petits pays sont condamnés à réussir. Ils servent de laboratoires à l'innovation. L'expérience helvétique en matière de fédéralisme et de droits populaires, par exemple, intéresse beaucoup de monde. Le partenariat social entre employeurs et salariés est devenu un article d'exportation dans la coopération au développement.

La confiance est une bonne chose – les contrôles aussi

42

Dans la coopération au développement, les donateurs soutiennent davantage qu'auparavant les budgets gouvernementaux de leurs partenaires africains, en se fondant sur la confiance et sur des contrôles réguliers. C'est ce que fait par exemple la Suisse au Mozambique. Malgré cette aide budgétaire, les pouvoirs publics mozambicains disposent de moins de 100 francs par habitant et par an. En Suisse, on dépasse les 18000 francs.

Les transferts de fonds des diasporas

44

La migration a ses mauvais (*brain drain*) et ses bons côtés (*brain gain*). Les transferts d'argent par les émigrants sont devenus la deuxième source de financement des pays en développement, bien avant l'aide au développement. Les étrangers en Suisse envoient chaque année plus de dix milliards de francs dans leur pays, un montant qui place l'Helvétie au quatrième rang mondial.

Doubler l'aide pour réduire la pauvreté de moitié

46

Il faudra davantage d'argent pour diminuer la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. On évoque diverses taxes sur les agents énergétiques, sur les transactions financières ou encore sur la société de l'information. La première concrétisation a été une redevance sur les billets d'avion instaurée par la France (taxe Chirac). Il paraît peu probable que la Suisse se rallie à cette formule.

La Suisse sait recevoir

48

La disponibilité de la Suisse est une des caractéristiques de sa politique étrangère. Genève, notamment, constitue un carrefour et un centre de réflexion de première importance. Les services ainsi fournis aux gouvernements et aux ONG viennent compléter les activités de coopération au sens étroit du terme. Et ils témoignent aussi de la tradition d'hospitalité d'un pays qui sait mettre ses atouts au service d'un monde en mutation.

L'opinion publique – fondement de la politique

Depuis 1984, Alliance Sud (Communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/Eper) et la DDC commandent tous les cinq ans un sondage pour connaître l'avis de la population sur la coopération internationale. Cette enquête, représentative à l'échelle nationale, permet de suivre à long terme l'évolution de l'opinion publique et précise la marge de manœuvre dont disposent les instances politiques. On constate une nette amélioration de l'information sur les questions Nord-Sud: si en 1984, 39% de la population suisse estimait être bien informée sur les pays en développement, cette proportion a atteint 50% en 2004. Autre conclusion de l'enquête: «Les problèmes et la complexité de la politique de développement, notamment du point de vue de la globalisation et des sources de conflits, marquent plus profondément la conscience des personnes sondées et augmentent leur sentiment d'insécurité.» Les aspects problématiques et conflictuels de la mondialisation sont donc plus présents dans les esprits en 2004 qu'auparavant. Les personnes interrogées restent incertaines quant à l'apport de la coopération au développement face aux grands défis du monde, sans toutefois que leur solidarité de principe soit remise en question.

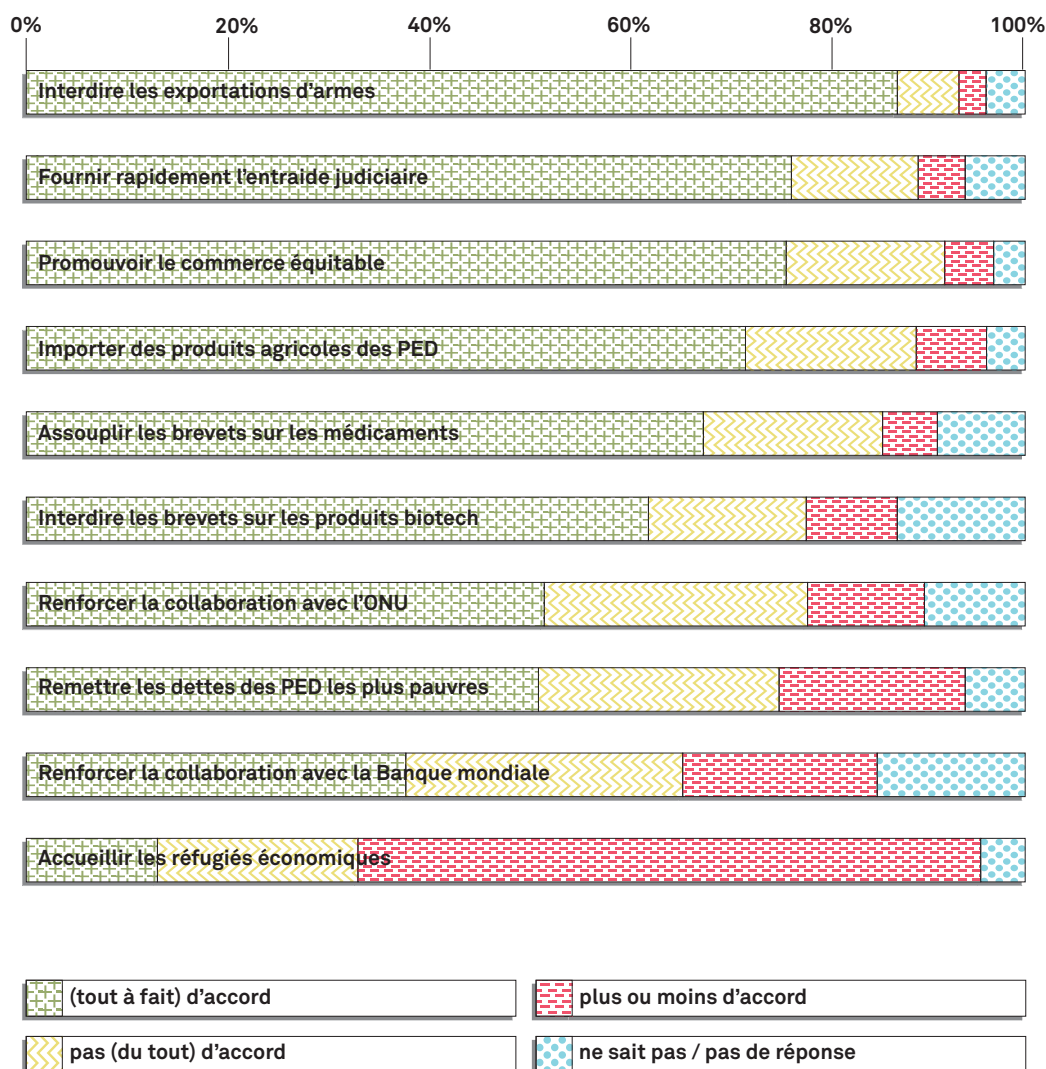
Si les acteurs publics de la coopération sont mieux connus qu'auparavant, cette notoriété a cependant son prix: DDC et SECO sont davantage exposés à la critique du rôle de l'État et à un climat prônant les mesures d'économie. C'est ainsi que la politique de développement reflète la polarisation de la politique intérieure. Alors qu'en 1984, 36% de la population pensait qu'il fallait augmenter l'aide au développement, cette proportion est tombée à 22% en 2004. Simultanément, une minorité croissante de 21% voudrait que cette aide diminue; elle était de 8% seulement 20 ans plus tôt. Ces tendances – qui s'observent malgré un travail d'information très actif – sont inquiétantes. Il faut cependant relever que si 40% des enquêtés de 1984 souhaitaient le maintien du niveau atteint par l'aide au développement, ils sont, 20 ans plus tard, 53% à partager cette opinion. La coopération internationale continue donc malgré tout de bénéficier d'un large soutien en Suisse. L'enquête montre qu'une majorité des personnes interrogées en surestime même considérablement le volume en valeur absolue.

Les acteurs publics et privés de la coopération jouissent d'une réputation de professionnalisme. Le taux d'approbation atteint en effet 78% pour la coopération bilatérale, l'engagement multilatéral étant considéré comme moins efficace, avec une très nette préférence donnée à l'ONU (61%) face à la Banque mondiale (36%). L'opinion publique estime que les ONG sont plus efficaces, moins bureaucratiques et travaillent vraiment pour les pauvres. On constate aussi que l'image des entreprises suisses s'est améliorée, avec une évaluation aujourd'hui plus positive du commerce et des investissements dans les pays en développement. Malaise et inquiétude à l'égard de la mondialisation se concentrent moins sur les acteurs helvétiques que sur la situation internationale. Les pays en développement sont perçus comme plus actifs, mais aussi comme une concurrence potentielle. Cette nouvelle vision du monde aura sans doute des incidences majeures sur l'attitude du peuple suisse face au développement.

La mondialisation fait peur. Quels effets sur l'aide au développement?

Renforcer la politique de développement : d'accord ou pas d'accord ?

L'opinion publique est un élément central de toute démocratie. En Suisse, elle se manifeste non seulement au moment des élections, mais également plusieurs fois par année, lors des votations communales, cantonales ou fédérales portant sur des lois, des crédits, etc. Le Moniteur de l'aide au développement analyse ce que les citoyens et les citoyennes suisses pensent du travail de coopération. Les résultats de 2004 montrent une perception nuancée des actions menées ou à entreprendre :



La Suisse : atouts et points faibles

En superficie, la petite Suisse occupe le 144^e rang mondial et elle est 93^e quant au nombre d'habitants. Du point de vue de la richesse, avec 33800 dollars de produit intérieur brut (PIB) par habitant en 2004, la Suisse est en dixième position (compte tenu du pouvoir d'achat) parmi 232 pays et territoires. Ceci est la conséquence d'une productivité élevée, et non de longs horaires de travail. En effet, avec une moyenne de 1872 heures de travail par année, Zurich n'occupe que le 36^e rang parmi 70 villes de la planète, loin derrière Hong Kong (2398 heures) et bon nombre de pays en développement ou émergents. Cependant, on travaille plus longtemps en Suisse que dans bien d'autres nations industrialisées. Pour ce qui est de l'échelle des salaires, Zurich est leader mondial avec un salaire horaire net de 19,30 US dollars.

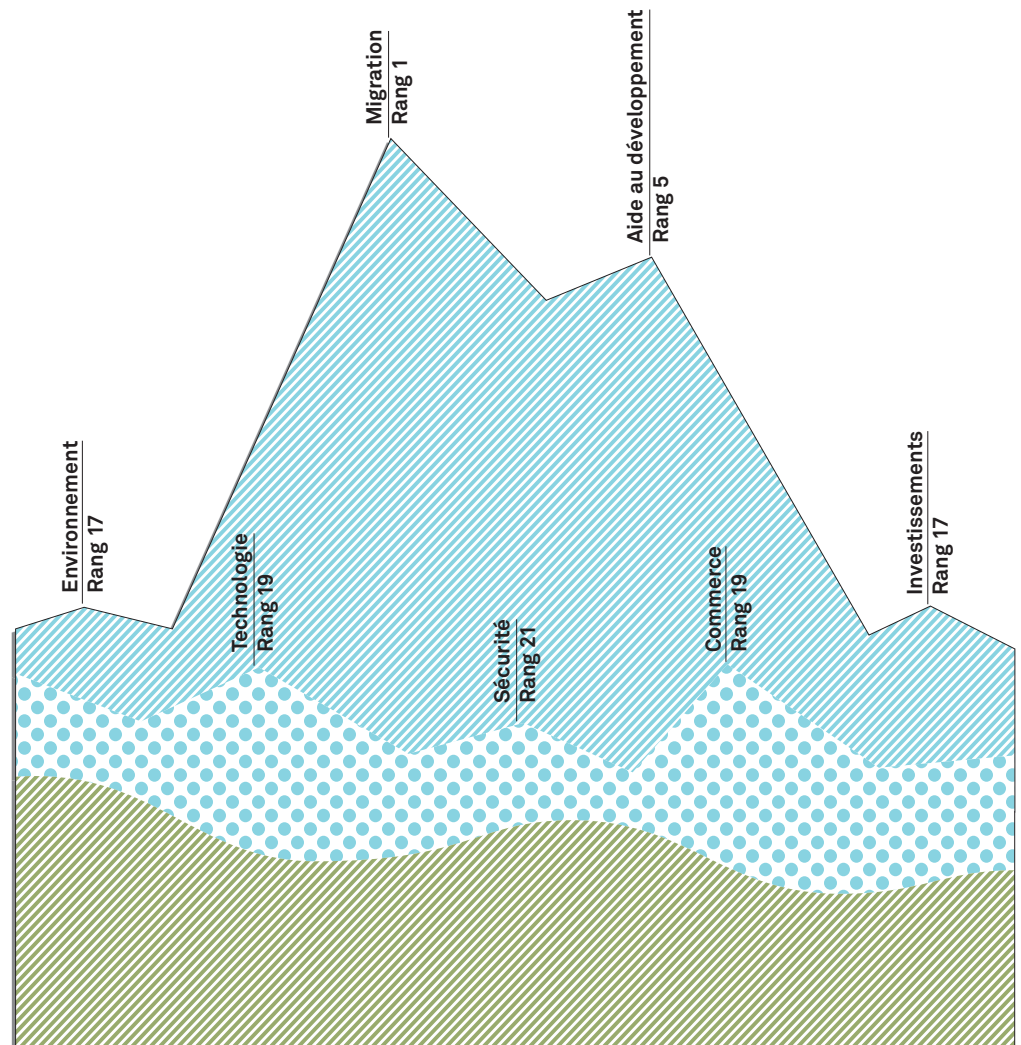
Du point de vue de la globalisation économique, la Suisse est deuxième sur une liste de 62 pays – derrière Singapour mais avant les États-Unis, l'Irlande, le Danemark et le Canada. L'indice de mondialisation 2006, établi par le cabinet conseil A.T. Kearney et le Foreign Policy Magazine, résulte d'une étude comparative entre les nations quant à leur intégration économique, humaine, technique et politique. La Suisse est l'un des dix premiers pays en ce qui concerne les contacts personnels, l'intégration économique et les partenariats techniques; elle est même championne mondiale sur le plan individuel (tourisme, téléphone, transferts de fonds). Par contre, la Suisse n'est que 23^e pour la dimension politique de la mondialisation – laquelle se mesure d'après la ratification d'accords internationaux, l'adhésion à des organisations multilatérales, la participation à des missions de paix des Nations Unies et l'aide publique au développement (APD). La Suisse reste en deçà du volume d'APD qui correspondrait aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

La population suisse a une attitude ambivalente à l'égard de la mondialisation. Selon une étude comparative de l'International Institute for Management Development (IMD) à Lausanne portant sur la compétitivité de 51 nations de toutes les parties du monde, la Suisse arrive seulement au 24^e rang – ce qui fait contraste avec son économie mondialisée. L'IMD reconnaît à notre pays de solides atouts dans la protection de la propriété intellectuelle (leader absolu) et pour les connaissances linguistiques nécessaires aux entreprises (2^e rang). Il constate en revanche des lacunes dans l'ouverture de la culture fermée aux influences étrangères (42^e rang) et dans des lois d'immigration qui font obstacle à l'emploi de main-d'œuvre étrangère (23^e rang). Cette analyse des points forts et des faiblesses fournit de précieux repères sur les mesures à prendre dans le domaine de la coopération au développement.

La population suisse pose un regard ambivalent sur la mondialisation.

Les riches sous la loupe

Les salaires suisses sont les plus élevés du monde. La Suisse gagne un franc sur deux à l'étranger. Elle s'occupe d'environ un tiers des fortunes du monde gérées à l'étranger. Un pays présent à ce point sur la scène mondiale a aussi une grande (co)responsabilité à l'égard des plus faibles. Organisme indépendant, le Center for Global Development a classé les nations riches en fonction des effets de leur politique sur le développement. La Suisse est 13^e sur 21 pays. Elle est en tête de liste pour la migration et se situe dans la première moitié du classement pour la coopération au développement. Mais, en considérant la politique menée par la Suisse en matière de sécurité, de commerce, de technologie, d'environnement ou d'investissement, ses performances sont largement inférieures à la moyenne. Une telle analyse, même si elle présente des lacunes méthodologiques, montre que des progrès sont encore possibles et nécessaires :



Péréquation financière et cohésion sociale

La Suisse fait partie des pays les plus riches du monde – mais présente des disparités économiques importantes entre communes, régions ou cantons. En 2004 par exemple, le canton de Zurich enregistrait un revenu annuel par habitant de 67 000 francs, tandis qu'il n'était que de 39 000 francs pour le canton du Jura.

Plusieurs instruments ont été mis en place en Suisse afin de soutenir les régions défavorisées. La Confédération transfère ainsi des fonds aux cantons, principalement sous la forme de subventions à l'agriculture et aux transports. Elle fournit aussi des aides aux investissements. Par ailleurs, les cantons nantis versent de l'argent à ceux qui le sont moins, selon le système «horizontal» de la péréquation financière. Ces mesures servent d'une part à rétablir une forme d'équilibre économique entre les différentes régions du pays, d'autre part à limiter des mouvements démographiques de la périphérie vers les centres. De plus, le système de la péréquation tient compte des charges particulières qui grèvent certains cantons du fait de leur situation géographique. Les régions de montagne doivent ainsi protéger leurs habitants contre les avalanches ou les crues; elles sont également tributaires des subventions prévues pour les transports. Une région périphérique ne peut en effet pas se développer sans être reliée au réseau des transports – et n'a généralement pas les moyens de financer elle-même l'infrastructure nécessaire.

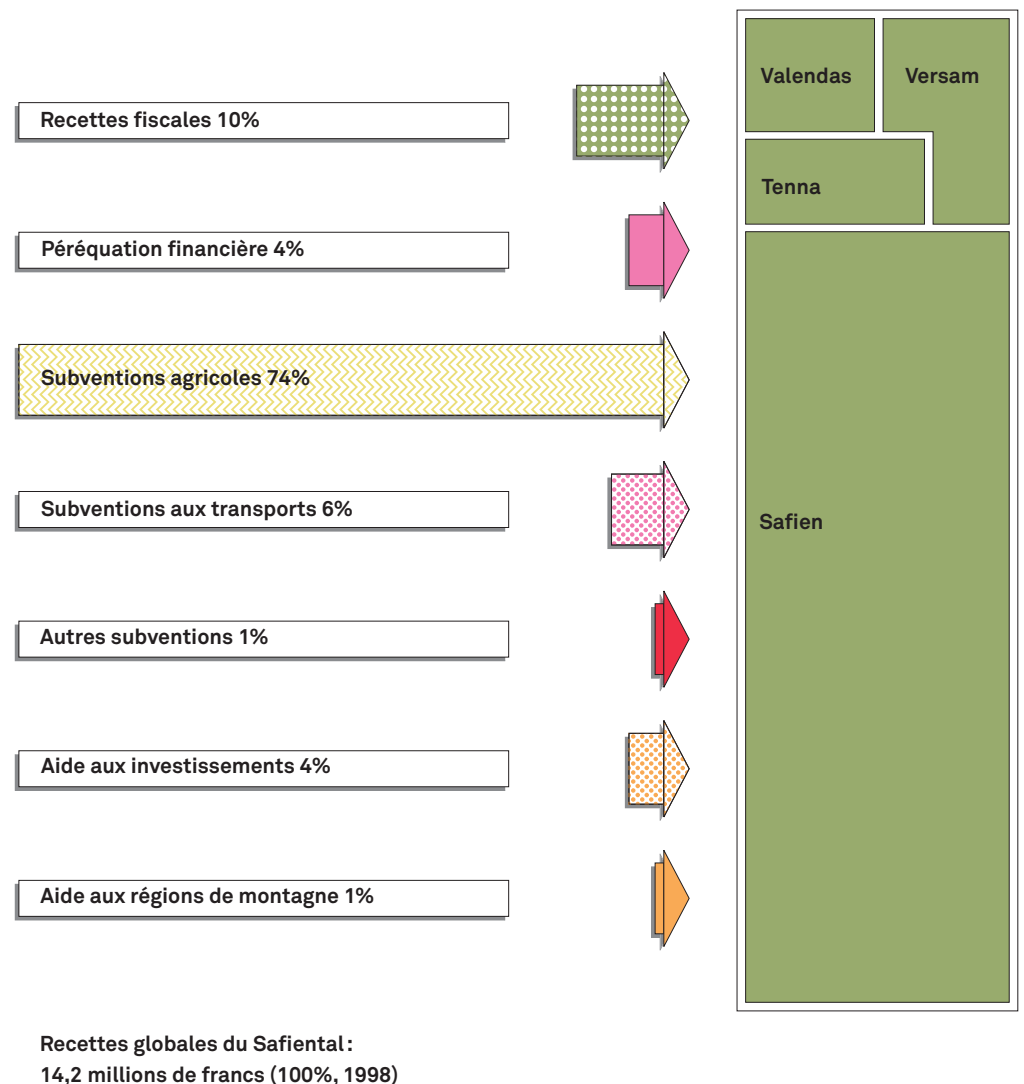
Les habitants des régions bénéficiaires de la péréquation doivent une bonne part de leur qualité de vie à ces apports financiers, sans lesquels les cantons et les communes les moins riches auraient bien du mal à assumer leurs tâches fondamentales. Pour un certain nombre de cantons, les prestations de la Confédération et la péréquation constituent même une part essentielle de leurs budgets globaux: ainsi, en 1998, l'apport de la Confédération représentait presque 50% des recettes totales du canton des Grisons, et 40% pour le Valais. Toute la Suisse en profite cependant, puisque les régions périphériques – de montagne en particulier – fournissent également des prestations d'intérêt national. Avec l'hydroélectricité par exemple, les régions de montagne produisent une grande partie des énergies renouvelables. Elles sont des zones de détente pour les centres urbains et attirent de nombreux touristes suisses et étrangers. Par ailleurs, ces régions souffrent plus que d'autres des nuisances causées par les axes de transit tels que le Gothard.

Une nation fédéraliste comme la Suisse a besoin d'un système de péréquation efficace pour assurer sa cohésion sociale et garantir à ses citoyens l'égalité des chances. Il y a là des analogies manifestes avec les régions économiquement faibles de la planète. En Afrique, en Asie ou en Amérique latine, l'égalité des chances est aussi un ferment de paix et de sécurité.

**L'égalité des chances
est un ferment de paix
et de sécurité.**

« Aide au développement » pour le Safiental

Dans les zones structurellement faibles des Alpes suisses, les subventions et les ressources de la péréquation financière constituent la majeure partie des recettes communales. Ainsi pour les quatre communes (Safien, Tenna, Versam et Valendas) du Safiental, dans le canton des Grisons, les recettes fiscales ne représentent qu'un dixième des apports financiers, lesquels consistent essentiellement en subventions, péréquation financière et autres aides. Les subventions agricoles sont particulièrement élevées du fait que 44% des habitants de cette vallée travaillent dans ce secteur. Ces communes ne seraient pas viables sans l'argent de la Confédération.



Sur la voie du « bonheur national brut »

La qualité de vie n'est pas seulement une affaire d'argent. De même, le revenu par habitant ou le produit national brut ne sauraient rendre compte à eux seuls du degré de développement d'un pays d'un point de vue humain. C'est ce qui a incité le roi du Bhoutan à parler de « bonheur national brut », une expression qui met l'accent sur la qualité de vie. L'ONU publie pour chaque pays depuis plus de 15 ans un indicateur du développement humain (IDH), qu'elle classe en trois catégories (développement humain élevé, moyen, faible). Revenus mis à part, les critères de l'IDH sont notamment l'espérance de vie, la santé et l'éducation.

La comparaison des différentes régions du monde sous l'angle du développement humain change le regard que nous portons sur elles. C'est ainsi que l'Inde compte dans son ensemble une mortalité infantile de 63‰, alors que ce taux n'est que de 11‰ dans l'État indien du Kerala. En 2003, à l'échelle mondiale, la mortalité infantile était inférieure à celle du Kerala dans seulement 46 pays sur 177 – tous beaucoup plus riches que cet État de l'Inde. Et dans certaines zones déshéritées de la Californie (South Central Los Angeles, avec 85% d'Afro-Américains), elle atteignait près de 14‰, soit un taux plus élevé qu'au Kerala. La situation est analogue pour l'alphabétisation et l'espérance de vie : le Kerala tient là aussi la comparaison avec des nations industrialisées. Son taux d'alphabétisation correspond à celui de la Norvège et son espérance de vie équivaut à celle de la Hongrie.

Comment expliquer le succès de cet État méridional de l'Inde ? Priorité y a été donnée à l'éducation des pauvres et plus particulièrement des castes inférieures. De plus, des mesures ont été prises pour réduire les énormes disparités entre ville et campagne, riches et pauvres ainsi qu'entre les sexes. L'éducation des femmes a constitué un élément clé du développement. Les femmes du Kerala se marient plus tard et pratiquent le planning familial, d'où une diminution du taux de natalité. Elles sont ainsi plus longtemps à même d'exercer une activité économiquement productive. Tout cela témoigne des effets d'une volonté politique axée clairement sur l'amélioration des conditions de vie de la population.

Le Kerala n'est cependant pas un eldorado ; beaucoup de ses habitants continuent de vivre dans le dénuement. Il n'est pas étonnant que la croissance économique soit lente dans une région essentiellement agricole. Mais la situation de cet État indien prouve qu'un « bonheur national brut » – une meilleure qualité de vie – est possible même si le revenu national est faible. Les acquis du Kerala constituent un message d'espoir dans le débat planétaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

**Les acquis du Kerala
sont un message
d'espoir pour les OMD.**

Kerala, Californie, canton de Zurich : comparaisons

L'exemple du Kerala est la preuve qu'un revenu faible n'est pas incompatible avec une certaine qualité de vie. Inversement, l'exemple californien montre qu'une économie prospère ne suffit pas à elle seule à enrayer la criminalité et à garantir la sécurité. Explication probable : le fossé entre riches et pauvres. Cela semble confirmé par le cas du canton de Zurich, où l'on observe d'une part des disparités économiques modérées et une faible criminalité, d'autre part des valeurs maximales en termes de revenus et d'espérance de vie :

				
	Revenu national par habitant (dollars, 2002)	Espérance de vie à la naissance (années)	Écart de revenus*	Criminalité**
Kerala (Inde)	 671	 73	 3.5	 16
Californie (États-Unis)	 39,174	 77	 16.2	 460
Canton de Zurich (Suisse)	 39,207	 79	 4.0	 60

* Écart entre les revenus des 20% les plus riches et ceux des 20% les plus pauvres

** Nombre de prisonniers par 100 000 habitants

Mondialisation dans le « Pays des hommes intègres »

Situé dans la zone sahélienne de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso ou « Pays des hommes intègres » fait partie des nations les plus pauvres de la planète. On estime qu'environ la moitié de ses 14 millions d'habitants sont dans la misère et vivent avec beaucoup moins de un dollar par jour. L'argent est d'ailleurs pratiquement absent des zones rurales, où l'on vit en autarcie. L'espérance de vie est de 48 ans, ce qui est peu, même pour l'Afrique. Seul un adulte sur six sait lire et écrire, et pourtant la croissance économique a atteint le taux remarquable de 5% ces dernières années. L'avenir de pays aussi pauvres que le Burkina Faso repose souvent sur l'esprit d'initiative de ses habitants, et ce bien qu'ils vivent et travaillent dans des conditions extrêmement dures. Certaines tâches restent cependant du ressort de l'État : scolarisation, santé ou sécurité sont des biens publics dont les populations démunies ne peuvent bénéficier qu'avec une administration efficace.

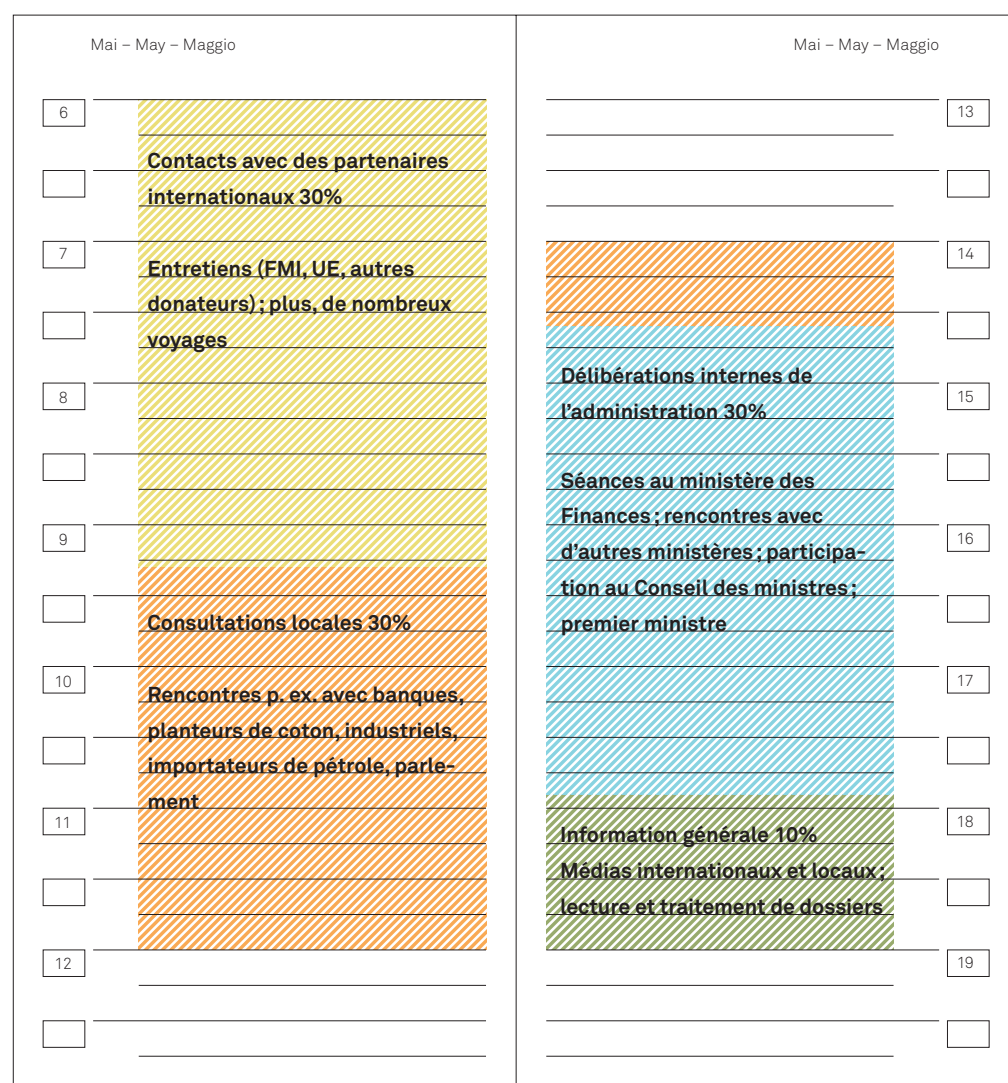
Le Burkina Faso est un pays prioritaire pour la coopération suisse au développement. Celle-ci y soutient notamment des projets d'alphabétisation, de décentralisation, de formation professionnelle, ainsi que le développement des PME. Elle met l'accent sur la consolidation de l'autonomie et de la production locales. La Suisse fournit en outre une aide budgétaire destinée à appuyer ce pays dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté. En 2004, la communauté internationale a contribué au budget d'État burkinabé à hauteur de 144 millions de dollars. L'apport de la Suisse se chiffrait à huit millions de francs. Un franc sur huit du budget provient de l'aide au développement. Malgré cela, les pouvoirs publics burkinabés disposent en tout d'à peine 120 francs par habitant et par année.

Les Burkinabés voient leur destin de plus en plus exposé à des influences extérieures qui vont bien au-delà de l'aide au développement. Ce pays importateur de pétrole subit de plein fouet l'explosion du prix de l'or noir, qui se répercute sur celui des transports et de l'électricité. Et tous les habitants en pâtissent. L'agriculture et l'élevage nourrissent le pays. Deux millions de personnes vivent directement ou indirectement de la culture du coton. Le prix de cet « or blanc » est en chute libre sur le marché mondial, notamment de par le fait que les États-Unis subventionnent massivement leurs propres cultivateurs de coton. L'impact de l'internationalisation sur l'économie nationale se reflète bien dans la journée de travail du ministre des Finances (voir graphique) – car une telle dépendance a des effets très concrets : le Burkina Faso ne saurait ignorer les institutions financières internationales et le marché mondial. C'est non seulement à Ouagadougou, mais aussi à Washington et à Paris que se mélangent et se distribuent les cartes de la politique financière, sociale, sanitaire ou agricole de l'État burkinabé.

Washington et Paris influencent les décisions prises à Ouagadougou.

Une journée dans la vie du ministre burkinabé des Finances

Tout pays pauvre qu'il soit, l'État sahélien du Burkina Faso est rattrapé depuis longtemps par le processus de mondialisation. Son ministre des Finances doit non seulement satisfaire les attentes de la population, du parlement et du président, mais aussi prendre en compte les règles émises par les donateurs de l'aide au développement. C'est d'abord envers son propre peuple qu'un gouvernement répond de ses actes – ce que les donateurs étrangers ne doivent pas oublier lorsqu'ils demandent des comptes sur l'affectation de leur aide. Une journée de travail normale du ministre des Finances Jean-Baptiste Compaoré dure onze heures, sept jours par semaine :



Mondialisation de l'économie suisse

La Société Générale de Surveillance (SGS), spécialisée dans l'inspection de marchandises, est sans doute la plus «multinationale» des entreprises basées en Suisse. Domiciliée à Genève, elle a des représentations dans quelque 140 pays et occupe 43 000 personnes de par le monde. La SGS a par exemple examiné la liste de fournitures pour un projet de production d'électricité de 200 mégawatts à Karawang (Indonésie): ses compétences et ses études comparatives lui ont permis de ramener la facture de 167 à 134 millions de dollars. Ceci montre que l'inspection des marchandises permet de combattre efficacement la fraude, la fuite de capitaux et l'évasion fiscale.

Des noms tels que Nestlé, ABB, Novartis, Roche ou Holcim sont plus familiers pour le public que la SGS. Ensemble, ces cinq entreprises réalisent à l'échelle mondiale un chiffre d'affaires équivalent à la moitié du revenu national suisse ou à celui de 27 pays subsahariens totalisant 430 millions d'habitants. Nestlé, le plus grand groupe suisse, emploie environ 250 000 personnes, dont plus de 97% à l'étranger. L'internationalisation des «*global players* à passeport suisse» est due à la petitesse du marché indigène. Et le cours élevé du franc suisse durant de longues années a pesé sur la compétitivité de nos industries d'exportation, contribuant ainsi à la diversification géographique des grandes entreprises suisses.

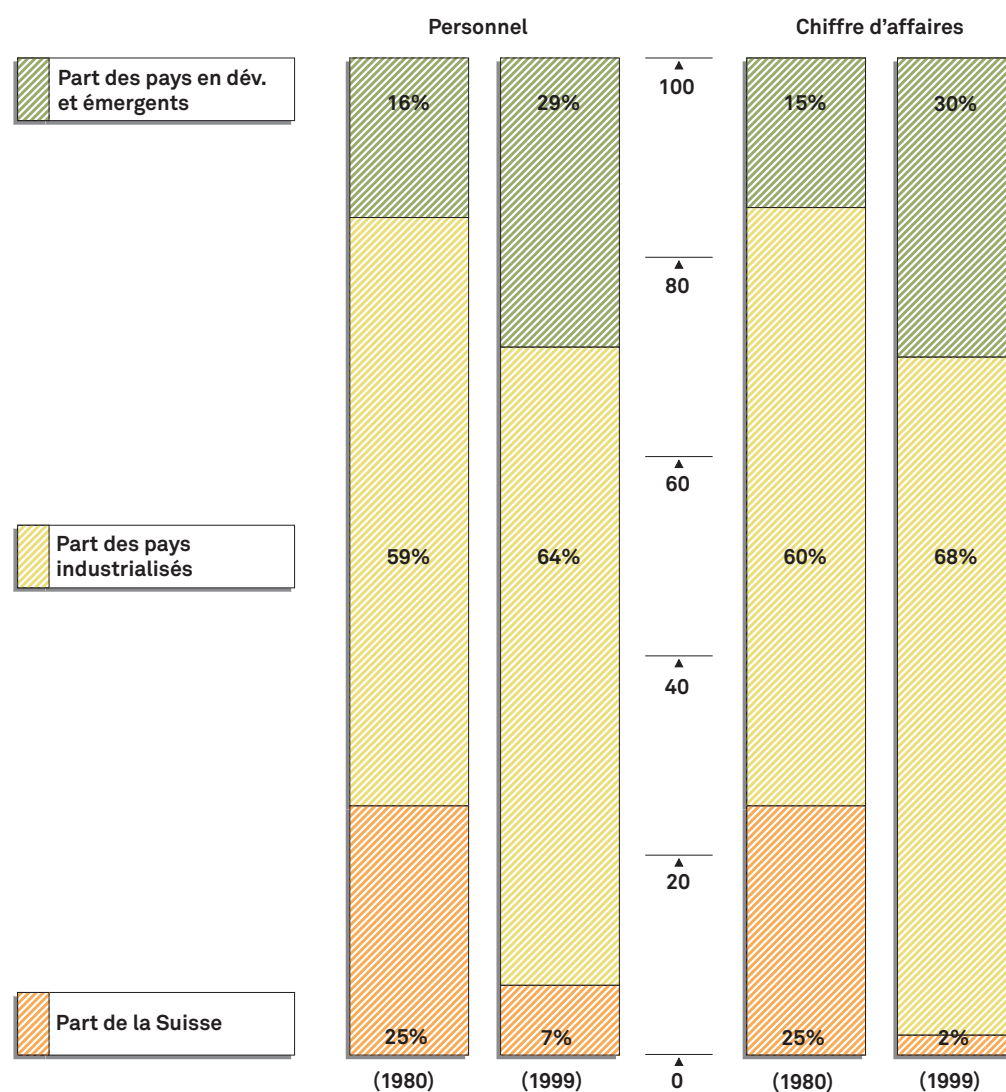
Entre 1980 et 2000, les 15 plus grands groupes helvétiques ont supprimé plus de 40 000 emplois en Suisse – mais en ont créé plus de 200 000 à l'étranger. Les sociétés suisses occupaient en 2002 plus de 1,8 million de personnes à l'étranger, ce qui équivaut à près de la moitié des 4,1 millions de salariés que compte le marché helvétique. Un quart de ces emplois se trouve dans les pays en développement ou émergents (Chine, Brésil, Afrique du Sud, etc.). En Suisse, le chômage affectait à fin 2006 environ 120 000 personnes, soit 3% de la population exerçant une activité lucrative – ce qui est peu en comparaison internationale et quels que soient les effets économiques de la mondialisation. Mais le chômage reste une source d'inquiétude pour la population suisse, qui commence à considérer les pays en développement comme des concurrents potentiels.

L'expansion à l'étranger constitue une stratégie de survie pour les grandes entreprises confrontées aux défis de la mondialisation. Une telle évolution ne fait pas concurrence aux exportations suisses; elle les stimule au contraire. Les investissements à l'étranger engendrent à terme la fourniture de prestations suisses – biens d'investissement, pièces de rechange, technologies, conseils. Une analyse statistique montre que chaque million de francs investi à l'étranger génère annuellement 0,7 million en exportations. Le rendement de ces investissements pour le pays considéré doit être quant à lui examiné de cas en cas.

Les multinationales suisses occupaient en 2002 plus de 1,8 million de personnes à l'étranger.

Expansion à l'étranger et stagnation intérieure

Au sein des cinq plus grands groupes helvétiques (Nestlé, ABB, Novartis, Roche, Holcim), seul un emploi sur quinze se trouve encore en Suisse, soit 42 000 postes sur 585 000 (1999). Près de trois emplois sur dix (29%) se situent dans des pays en développement ou émergents. Plusieurs de ces entreprises n'ont pas répondu aux questions d'une enquête portant sur la répartition régionale de leurs investissements et de leurs dépenses de recherche. Il a également fallu procéder à des estimations pour évaluer la part des pays en développement dans les chiffres d'affaires des cinq plus grandes multinationales suisses (179 milliards de francs en 1999). Au tournant du siècle, le « gâteau des multinationales » se répartissait comme suit par rapport à 1980 (données portant sur les 15 plus grandes entreprises industrielles) :



Le commerce mondial – moteur de la prospérité

La Suisse ne cultive pas de cacao, mais elle a su faire du chocolat un symbole du savoir-faire helvétique. Dépourvue elle-même de matières premières, elle en importe pour les transformer en produits intermédiaires ou finis qui sont ensuite exportés dans le monde entier. Les processus de transformation créent du travail et des revenus: les 18 fabricants de chocolat totalisent plus de 4000 emplois. En Suisse, la consommation annuelle de chocolat est de 12 kilos en moyenne par personne, ce qui est probablement un record. Mais plus de la moitié de la production part à l'étranger, soit 78 000 tonnes équivalant à plus de 550 millions de francs en 2004. Presque un chocolat exporté sur deux porte la marque Toblerone, vendue dans plus de 100 pays. Avec sa forme triangulaire associée au Cervin, le Toblerone est devenu l'ambassadeur de la qualité suisse. Mais la mondialisation a rattrapé depuis longtemps cet emblème helvétique: le Toblerone est maintenant produit par la société Kraft Foods appartenant au groupe américain Philipp Morris.

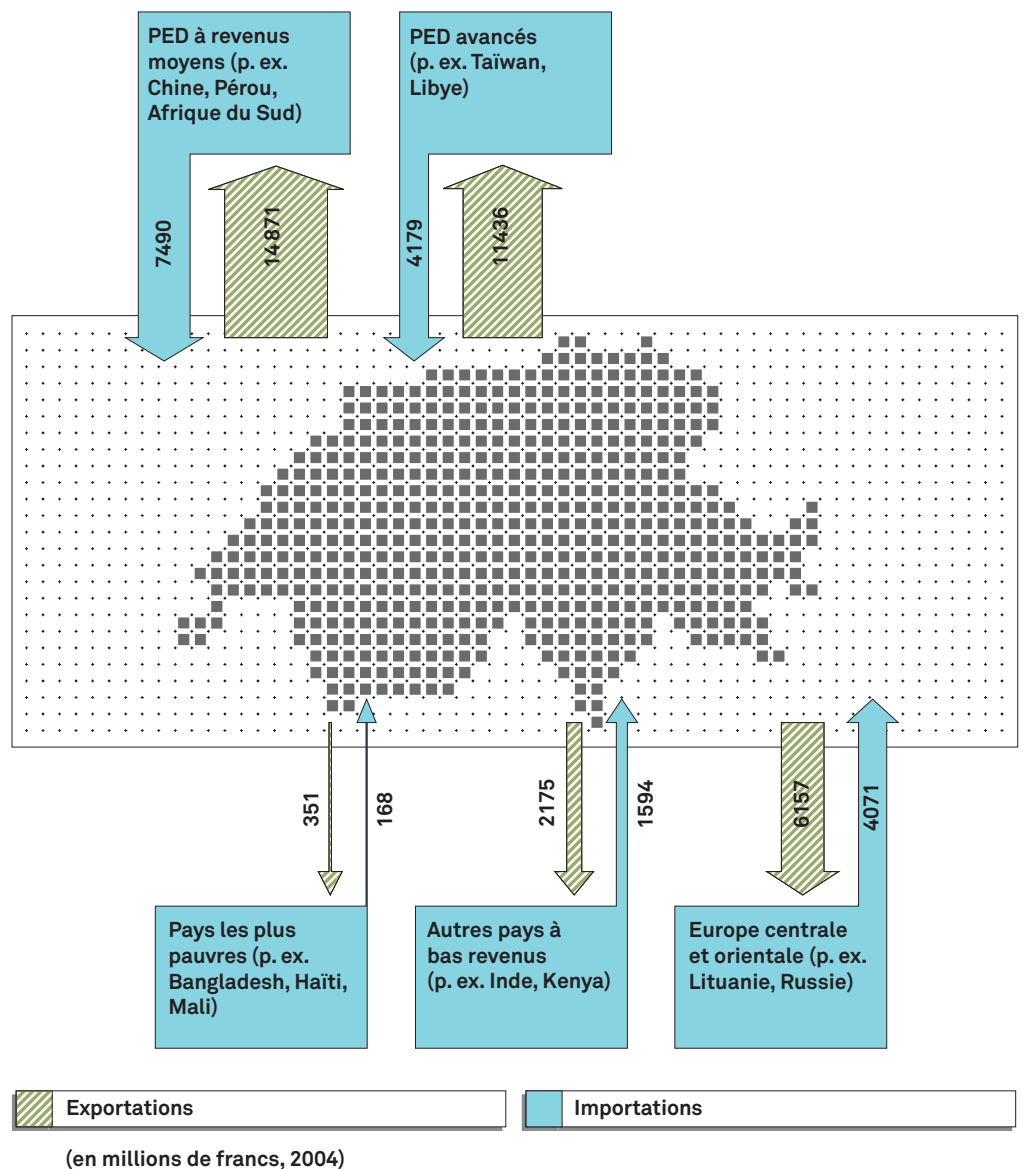
La Suisse est championne du monde du commerce équitable.

La prospérité helvétique dépend dans une large mesure des marchés étrangers. Elle doit beaucoup au commerce avec les pays en développement et en transition: les exportations suisses vers ces pays atteignaient en 2004 quelque 35 milliards de francs – soit 25% du total – alors que les importations ne se montaient qu'à un peu plus de 17 milliards. Ce solde exportateur dépassant les 17 milliards finance une bonne partie de l'excédent d'importations qui totalise 23 milliards de francs dans les échanges commerciaux avec l'Union européenne. Ce déséquilibre (voir graphique) a conduit la Confédération à prendre des mesures en mettant par exemple sur pied le Programme Suisse pour la promotion des importations (SIPPO) pour promouvoir les importations. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce domaine. Ainsi les pays pauvres auraient des atouts à faire valoir dans le secteur agricole, mais le marché suisse leur est difficilement accessible en raison des barrières prohibitives régnant dans ce secteur.

Le «commerce équitable» entend respecter l'être humain et l'environnement. C'est en Suisse que la part de marché des produits commercialisés selon ces règles éthiques est la plus élevée au monde. Elle atteint 1% du commerce de détail pour le cacao/chocolat, 4% pour le café, 6% pour le jus d'orange, 17% pour les ananas, 28% pour les fleurs coupées (2003) et 56% pour les bananes. Le chiffre d'affaires des produits Max Havelaar a dépassé les 220 millions de francs en 2005. Cette filière permet aux productrices et producteurs d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et d'Amérique latine de gagner 40% de plus qu'avec le commerce conventionnel. La Fondation Max Havelaar réussit à s'autofinancer avec les recettes de licences. Cependant, le commerce équitable reste marginal en regard des transactions conventionnelles. Il ne saurait se substituer aux réformes nécessaires de la politique commerciale. Il s'agit d'inscrire le fair-play à l'égard des partenaires économiquement faibles dans les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Commerce avec le Sud et l'Est : déséquilibre

En 2004, la Suisse a exporté pour 35 164 millions de francs de marchandises dans les pays en développement et en transition ; inversement, ses importations en provenance de ces pays ont atteint 17 531 millions de francs. L'excédent d'exportations de 17 633 millions est peu satisfaisant en termes de développement, car davantage d'importations en provenance des pays pauvres leur procurerait du travail et des revenus. Ce déséquilibre entre importations et exportations est présent avec tous les pays économiquement faibles, quelle que soit leur catégorie :



Place financière : tout dépend des règles

La place financière suisse crée de la prospérité. Un emploi sur 18, en Suisse – soit 181 000 postes –, appartient au secteur de la finance. Et un franc sur sept de la valeur ajoutée en Suisse provient de cette source. Les fortunes qu'elle gère totalisent pas moins de 4334 milliards de francs (2005), dont plus de la moitié (59%) proviennent de l'étranger. Clés d'un tel succès : grande stabilité politique et économique, fiscalité clémente, vaste gamme de services bancaires et secret bancaire.

Les places financières internationales ont besoin de normes qui les protègent contre les abus de tout genre. Ces règles peuvent contribuer à l'essor du développement. En examinant le cas de la Suisse en 2005, un groupe d'experts de l'OCDE contre le blanchiment d'argent a fait état de certaines lacunes – cela bien que notre pays ne soit pas resté inactif dans ce domaine. La Suisse a en effet pris des mesures concrètes contre le blanchiment de capitaux illégaux et contre la corruption. Les banques sont assujetties à une obligation de diligence accrue lors de l'acceptation de fonds de personnes politiquement exposées. La Suisse participe également à la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. Et contrairement à un mythe répandu, le secret bancaire a ses limites : il peut être levé contre la volonté du titulaire d'un compte, par exemple sur ordre d'une autorité judiciaire.

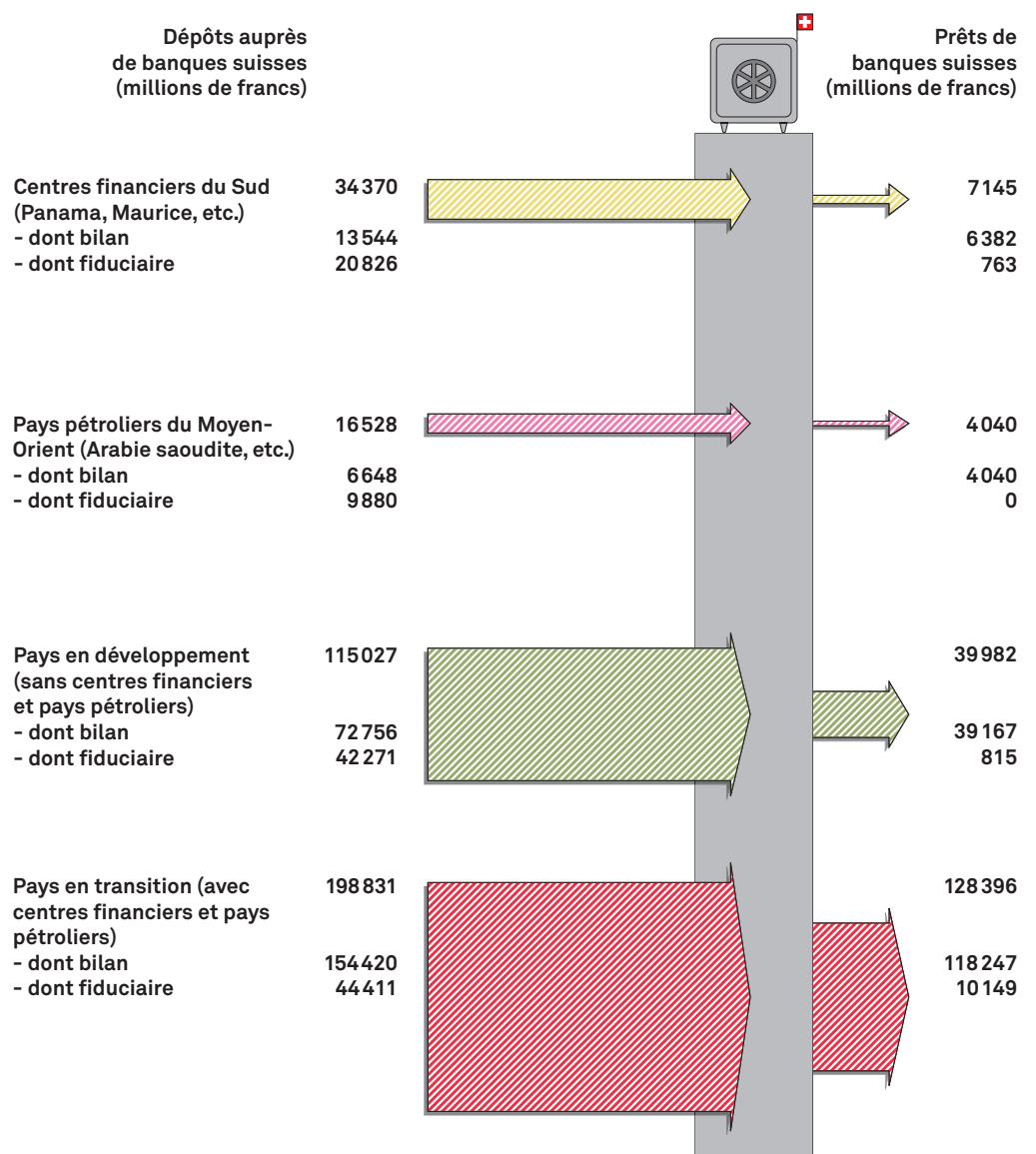
Mais tout cela reste insuffisant à satisfaire aux principes d'une véritable politique de développement. Ainsi, l'évasion fiscale – contrairement à la fraude fiscale, avec par exemple falsification de documents – ne constitue pas un délit punissable selon le droit helvétique. Comme la Suisse ne fournit son entraide judiciaire que si l'acte considéré constitue un délit pénal aussi bien en Suisse que dans le pays qui la demande, cette entraide est donc refusée dans le cas de l'évasion fiscale. L'accord avec l'UE relatif à la fiscalité de l'épargne devrait remédier à une telle situation, mais les pays en développement ne sont pas concernés par un tel accord. Même si elle n'est pas illégale, la fuite de capitaux prive le pays d'origine de fonds qui pourraient y être investis et fait perdre à l'État des recettes fiscales. C'est finalement la population qui en subit les conséquences – ce qui est contraire aux principes de la politique suisse de développement.

La Suisse partage avec les banques centrales et les gouvernements des autres pays les expériences faites par sa place financière. Elle travaille souvent en étroite collaboration avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale afin de soutenir le secteur financier des pays en développement et en transition. Les populations démunies ne profitent toutefois qu'indirectement de mesures telles qu'une surveillance professionnelle des banques. Exception : la microfinance, qui offre des services spécifiquement destinés aux entreprises formées d'une seule personne et aux petits épargnants.

La Suisse ne fournit pas d'entraide judiciaire pour l'évasion fiscale.

La Suisse, plaque tournante financière

La place financière suisse constitue une plaque tournante pour les capitaux du monde entier, donc également pour ceux des 150 pays en développement et des 36 pays en transition – ainsi catalogués par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Notre place financière absorbe davantage de capitaux africains, asiatiques et latino-américains qu'elle n'en injecte dans les pays en développement et en transition. Qu'il s'agisse des transactions figurant au bilan ou des opérations fiduciaires, les dépôts auprès des banques suisses dépassent largement les prêts consentis par celles-ci (en 2004) à ces pays :



Sources : BNS, *Les banques suisses 2004*, Zurich 2005 ; DFF, *Chiffres-clés relatifs à la place financière suisse*, Berne 2006 ; liste des pays établie par le CAD

Investissements directs – la panacée ?

Par rapport à son revenu national, la Suisse est, après Hong Kong, le deuxième plus gros investisseur direct à l'étranger. Le total des capitaux suisses investis dans le monde se monte à 449 milliards de francs (2004). Et la Banque nationale suisse signale que ces investissements rapportent 50 milliards, ce qui équivaut à un rendement de 11%. Près d'un franc sur quatre – soit 100 milliards – est investi dans les pays en développement, mais plus des deux tiers vont dans les centres financiers extraterritoriaux des Caraïbes. Le tiers restant se concentre là aussi sur un petit nombre de pays économiquement attrayants comme le Brésil, le Mexique ou la Chine. Le total des investissements en Afrique n'est par contre que de 2,6 milliards de francs, soit 0,6% des investissements suisses à l'étranger; plus des trois quarts de ce montant se concentrent sur l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Maroc. Depuis 2002, l'Afrique enregistre même des reflux de capitaux (voir graphique).

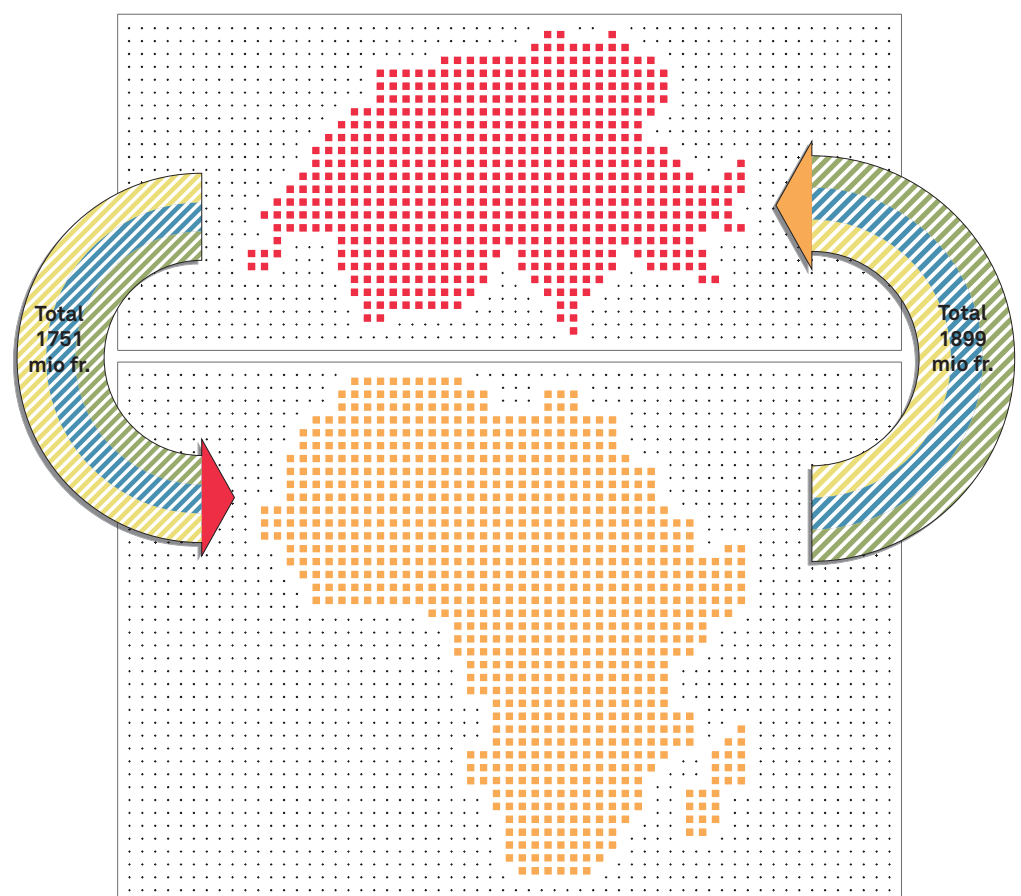
Les investissements directs peuvent générer des emplois et faciliter le transfert de connaissances et de technologie. Ils témoignent d'une attitude confiante des investisseurs étrangers et orientent l'affectation de capitaux dans une perspective durable. Dans le concours planétaire des destinations les plus séduisantes, c'étaient la Chine, les États-Unis et l'Inde qui occupaient en 2004 – dans cet ordre – les trois marches du podium. Ce classement est basé sur une enquête mondiale auprès des managers de mille entreprises. S'il est vrai que les investissements directs étrangers peuvent soutenir les efforts de développement de pays pauvres, l'élément décisif reste la confiance des investisseurs indigènes dans leur économie locale. D'ailleurs, la répartition géographique des investissements directs étrangers montre bien que ceux-ci ne sauraient remplacer la coopération au développement.

Les partenariats avec des investisseurs privés sont un moyen de mobiliser des capitaux en faveur du développement. C'est ainsi que le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) participe aux études de faisabilité relatives à des investissements dans des pays en développement. Le SECO a également créé l'Organisation suisse d'encouragement aux investissements (SOFI) : les investisseurs potentiels peuvent y obtenir des informations et des conseils détaillés. Il a par ailleurs confié à l'organisme privé Fonds d'investissement suisse pour les marchés émergents (SIFEM) le soin d'investir dans des pays en développement ou en transition. Les partenariats pour le développement qui sont noués avec des entreprises requièrent un mandat explicite. Dans son rapport de l'année 2000 sur la politique suisse d'aide au développement, l'OCDE a constaté que le SECO, «étant donné la nature et les objectifs de ses instruments, intervient aussi dans des pays loin d'être pauvres». Les leçons en ont été tirées.

Les investissements directs ne remplacent pas l'aide au développement.

Comment l'Afrique finance la Suisse

Les organisations suisses d'entraide internationale consacrent à l'Afrique environ un tiers de leurs budgets de coopération au développement. La Confédération quant à elle affecte un bon quart de son aide au développement bilatérale et multilatérale à des pays africains. D'un autre côté, l'Afrique représente à peine plus de 1% des importations et exportations helvétiques. Et, surtout, les investisseurs suisses retirent de ce continent plus d'argent qu'ils n'y en réinvestissent. On peut donc dire que l'Afrique finance la Suisse en ce sens que, depuis 2002, le montant des capitaux privés refluant dans notre pays dépasse celui de l'aide apportée :



Aide au développement Confédération et organisations privées

2002 : 546 mio fr.
2003 : 618 mio fr.
2004 : 587 mio fr.

Désinvestissement et reflux

2002 : 664 mio fr.
2003 : 579 mio fr.
2004 : 656 mio fr.

Mondialiser la frugalité

La Suisse n'a ni les conditions climatiques, ni la superficie qui seraient nécessaires pour produire localement de quoi nourrir toute sa population. D'où la nécessité d'importer des denrées alimentaires. Nous utilisons davantage de surfaces que celles dont nous disposons dans le pays: ainsi, notre seul commerce agricole avec des pays en développement double largement la superficie de nos terres ouvertes (voir graphique). De plus, nous consommons indirectement de l'eau et d'autres ressources naturelles des pays exportateurs – un aspect qui concerne non seulement l'alimentation, mais aussi des domaines tels que l'électronique de divertissement, les vêtements, l'énergie, etc. Et le conditionnement de ces marchandises, tout comme leur élimination, requièrent également des ressources.

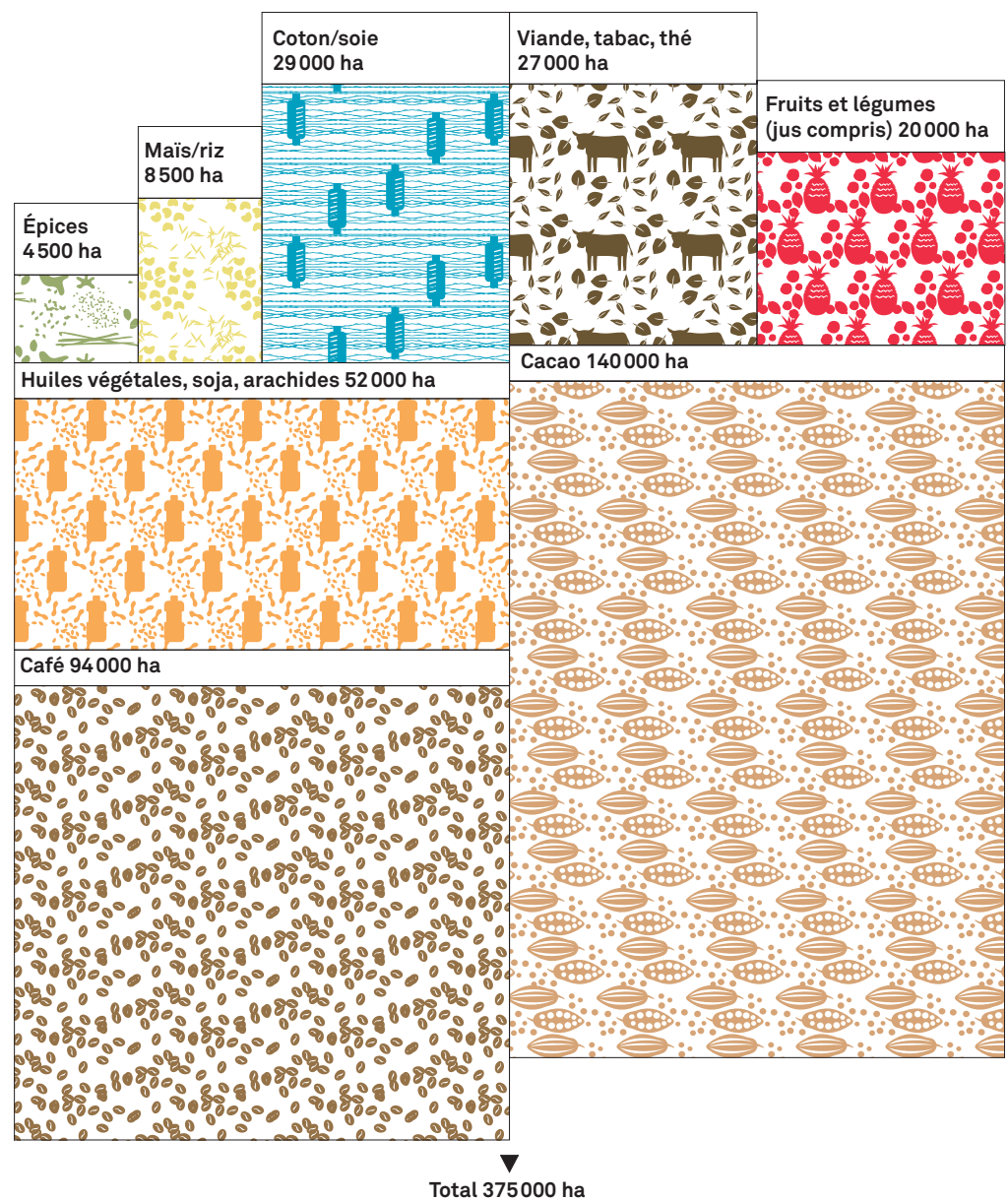
C'est pour obtenir une estimation, en valeur absolue, de la durabilité des ressources disponibles, qu'a été créée la notion d'empreinte écologique (*footprint*, impact écologique), une mesure qui indique en hectares la surface nécessaire à assurer le niveau de vie adopté par un individu. Ce chiffre inclut les étendues nécessaires à la production de ses vêtements et de sa nourriture, à l'élimination de ses déchets et à la neutralisation du gaz carbonique dégagé par ses activités. On constate un dépassement de la consommation humaine supérieur à 30% par rapport à la surface disponible de la Terre: l'impact écologique par personne est actuellement de 2,2 ha alors que les ressources existantes n'autorisent que 1,8 ha. En d'autres termes, la population mondiale vit au-dessus de ses moyens. Elle produit par exemple, en l'espace d'une année, une masse de déchets plus grande que ce que l'écosystème Terre est capable d'absorber au cours de la même période. Il en résulte une accumulation de déchets non recyclés. Nous consommons par ailleurs trop d'eau par rapport au renouvellement des nappes phréatiques par les précipitations – ce qui a pour effet de diminuer les réserves souterraines.

Les différences de niveau de vie entre le Nord et le Sud se reflètent de manière frappante dans leurs empreintes écologiques respectives. Alors que la Suisse «occupe» 5 ha par personne, la valeur correspondante atteint 10,3 ha aux États-Unis, 2,6 ha au Mexique, 1,2 ha en Égypte et 0,5 ha au Bangladesh. Ce sont donc surtout les nations industrialisées qui s'étendent ainsi à l'excès. Du point de vue de la durabilité et malgré tous les efforts entrepris jusqu'ici, les sociétés du Nord centrées sur la consommation de masse posent problème et n'apportent pas de solution. Une bonne partie des ressources n'étant pas renouvelables, notre consommation continue à se faire au détriment d'autres gens, que ce soit à court, à moyen ou à long terme. Notre style de vie actuel est condamné à être refusé à d'autres, puisqu'il n'y a pas d'autre planète à acheter. Il faudrait donc mondialiser la frugalité – une pensée qui devrait être présente à l'esprit des consommateurs lorsqu'ils remplissent leur caddie.

La société de consommation est refusée à une partie de la planète.

Les terres que la Suisse a « pris à bail » dans le Sud

En Suisse, il y a longtemps que nous n'en sommes plus à manger seulement ce qui pousse dans nos champs. Outre les importants arrivages en provenance de l'Union européenne (p. ex. blé, légumes, fruits), beaucoup des produits importés nous viennent d'outre-mer. C'est ainsi que nos caddies débordent de bananes du Costa Rica, de mangues et de café du Brésil, de poulet chinois et de haricots verts du Maroc. Pour ses importations de cacao pour le chocolat, de café, de fruits tropicaux et d'autres produits agricoles de pays en développement, la Suisse utilise quelque 375 000 ha de surfaces cultivées au Brésil, au Ghana et dans d'autres pays « exotiques ». À titre de comparaison, les surfaces cultivées en Suisse atteignent 283 650 ha.



Vers la société de l'information

Alors qu'il aurait permis d'avertir les populations menacées, le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) est resté dans l'ensemble inutilisé lors du tsunami du 26 décembre 2004. Le bon exemple a cependant été donné à l'échelle locale: à Verampattinam, un village de pêcheurs en Inde méridionale, des haut-parleurs indiquent deux fois par jour la hauteur des vagues dans le golfe du Bengale. La Fondation Swaminathan (MSSRF) a soutenu la création d'un centre de compétence local qui accède à des informations sur internet; ainsi, ce village ne connaît plus depuis longtemps d'accidents de pêche provoqués par les intempéries. L'installation de haut-parleurs a également été précieuse lors du raz-de-marée de fin 2004: grâce aux avertissements diffusés, les habitants ont pu se mettre à temps à l'abri de la terrible deuxième vague. Par ailleurs, ce centre de compétence connaissait très bien le village et sa population, ce qui a facilité la distribution de matériel de secours.

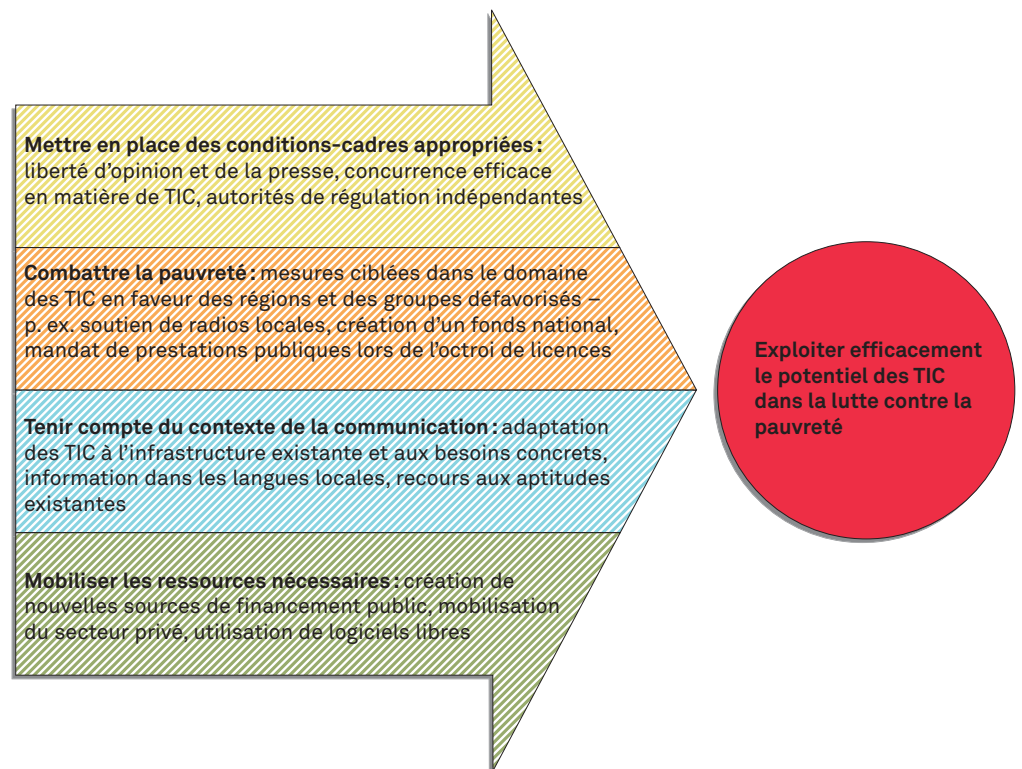
L'exemple de Verampattinam montre clairement les potentialités des TIC dans la coopération au développement et l'aide d'urgence. Il convient donc de prendre des mesures ciblées pour que les innovations technologiques profitent aux régions et aux populations vulnérables. La Suisse elle-même est très concernée par cette problématique, puisqu'elle s'efforce de réduire sa propre fracture numérique entre régions, générations, sexes et niveaux de formation. Les habitants des zones périphériques ont voix au chapitre sur le plan politique: il y a péréquation financière pour compenser les disparités économiques régionales; les services publics couvrent l'ensemble du pays. Et pour combler le fossé numérique, le cadre officiel des TIC comprend des dispositions spécifiques. Des prestations financières d'appoint (par exemple subventions radio et TV en faveur des minorités linguistiques) complètent les mécanismes du marché pour que les biens publics soient accessibles à l'ensemble de la population.

L'expérience helvétique ainsi qu'une conscience aiguë des potentialités que recèlent les TIC dans le processus de développement, ont conduit la coopération suisse à faire des activités d'information et de communication une priorité. La Suisse a ainsi investi des ressources considérables dans la dynamique du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI 2003 et 2005), afin de mettre les TIC au service de la lutte contre la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle s'engage résolument dans le cadre du Partenariat mondial du savoir (GKP), sous la forme d'une collaboration active entre l'État, l'économie privée et la société civile en matière de TIC. Dans la coopération bilatérale au développement, le personnel et les partenaires de chaque programme examinent systématiquement les possibilités offertes par ces technologies ainsi que leurs limites. À cela s'ajoutent d'autres activités liées aux TIC.

La Suisse s'efforce de réduire sa propre fracture numérique.

Les TIC contre la pauvreté

On sait maintenant que l'information et la communication revêtent une importance considérable dans le processus de développement. Et l'on dispose aujourd'hui d'une certaine expérience des potentialités et des limites des TIC dans la lutte contre la pauvreté. Il ne suffit pas de laisser agir le marché. La volonté politique de fixer des conditions-cadres favorables et des mesures ciblées est le moteur essentiel du combat contre la pauvreté :



La Suisse multiculturelle

Depuis 1950, le nombre d'étrangers en Suisse a augmenté de 0,3 à 1,6 million de personnes, passant ainsi de 6,1 à 21,8% (2004) de la population résidante. Ce qui a fait de la Suisse un pays d'immigration, ce n'est pas une invasion de réfugiés mais bien les besoins en main-d'œuvre de l'économie helvétique. Cet afflux a marqué la dynamique sociale et les débats politiques de ces dernières décennies. Les sentiments ambivalents que suscitent les immigrés ont donné lieu à un certain nombre d'initiatives populaires contre la «surpopulation étrangère», la dernière en date étant «l'initiative des 18%» soumise au vote en 2000. Mais aucune d'entre elles n'a été acceptée. En tout état de cause, l'évolution vers une Suisse multiculturelle marque la vie quotidienne et influence l'opinion publique sur les questions de coopération au développement.

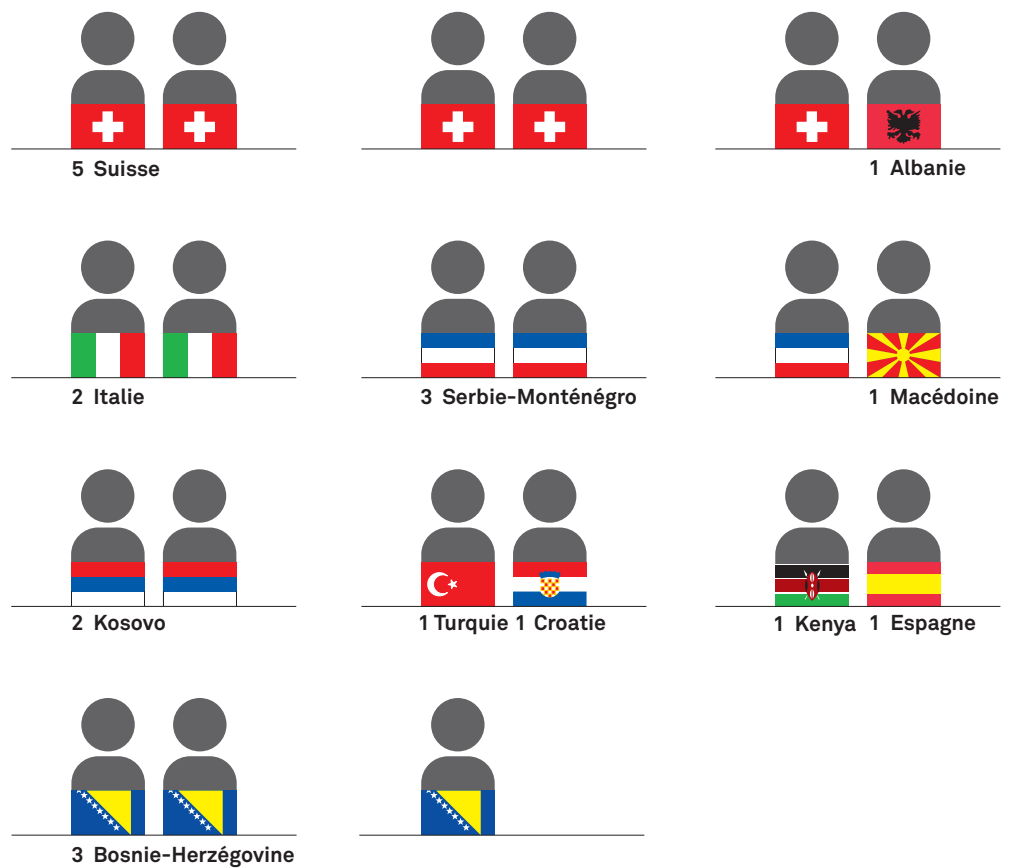
La Suisse est fière de son plurilinguisme, qui se limite en principe aux quatre langues nationales – allemand, français, italien, romanche. Cette diversité linguistique prend de nouvelles dimensions depuis quelques années. Le recensement de la population a dénombré 50 langues parlées par au moins 600 personnes. Actuellement, 9% de la population résidante en Suisse déclarent une langue non officielle comme langue principale – alors que cette proportion était de sept pour mille en 1950. Ce sont le russe, l'albanais et diverses langues africaines qui ont le plus progressé ces dix dernières années. Tandis que le romanche occupait il y a quelques décennies encore la quatrième position, il a maintenant reculé au dixième rang. En 2000, on comptait douze langues désignées comme langue principale par plus de 10 000 personnes résidant en Suisse, à savoir par ordre d'importance : allemand, français, italien, serbe, albanais, portugais, espagnol, anglais, turc, romanche, tamoul, arabe. Les cantons distribuent par exemple leurs mémentos d'orientation professionnelle en 14 langues.

L'immigration a aussi pour effet de modifier le paysage religieux de la Suisse. Les membres de communautés islamiques ont doublé entre 1990 et 2000 et sont maintenant plus de 300 000, soit presque six fois plus qu'en 1980. D'autres communautés religieuses non traditionnelles ont également progressé de façon substantielle (132 000 chrétiens orthodoxes, 28 000 hindous, 21 000 bouddhistes). Plus de 10% de la population résidante déclare n'appartenir à aucune communauté religieuse. Plus de 7% fait partie d'une communauté extérieure aux Églises traditionnelles, une proportion qui n'atteignait que 0,7% en 1970. Les membres des Églises nationales chrétiennes sont en majorité passifs et âgés, tandis que ceux des «nouveaux groupes religieux» sont pour la plupart jeunes et actifs. Et comme ceux-ci ont davantage d'enfants, cette évolution se poursuivra.

-
- 1) allemand,
 - 2) français,
 - 3) italien,
 - 4) serbe,
 - 5) albanais, ...
-

21 élèves, 11 nations, 1 classe

Face au processus de mondialisation, la nouvelle diversité multiculturelle suisse est aussi bien une opportunité à saisir qu'un défi à relever, par exemple dans l'éducation. L'intégration des immigrants requiert, au quotidien, de gros efforts d'adaptation réciproque. Le contact avec d'autres modes de vie enrichit les élèves suisses. Mais il peut également être source de conflits, que ce soit au travail, à la disco ou encore à la récréation. Allons regarder l'école Flühmühle à Littau (canton de Lucerne), où la proportion d'élèves étrangers dépasse 70%. Par exemple la classe 5b :



Naturalisations : le parcours du combattant

Fatma Karademir n'a jamais vécu ailleurs qu'en Suisse, où elle est née il y a 23 ans. Ses parents sont venus s'y établir il y a plus de 40 ans. Fatma se sent chez elle en Suisse, mais selon la législation, elle est toujours Turque. « Si j'avais le passeport suisse, je pourrais voter. Cela devrait être normal, parce que je suis une Suisse. Je pense en allemand, je rêve en allemand, je m'intéresse à la politique suisse. »

Fatma : « Je pense et rêve en allemand, je me sens Suisse. »

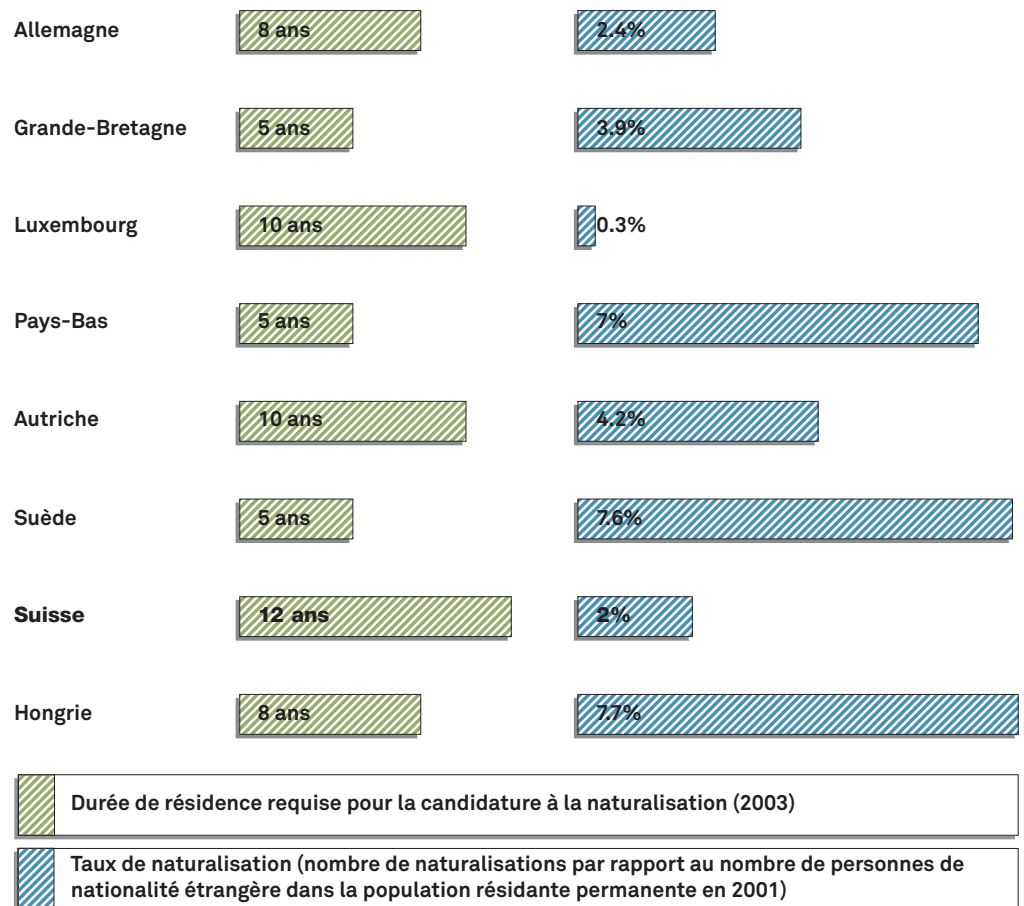
Le nombre d'étrangers en Suisse représente plus de 20% de la population résidente permanente. Cette proportion relativement élevée est due non seulement à la séduction qu'exerce ce pays d'immigration, mais aussi et surtout à la complexité du droit de cité et des procédures de naturalisation. En effet, une bonne partie des étrangers qui vivent en Suisse sont étrangers uniquement « sur le papier » : près d'un quart de ces ressortissants étrangers sont nés ici. En Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en France ou en Allemagne, les enfants nés dans le pays obtiennent la nationalité à la naissance si un des parents y a vécu huit ans. Cette durée est parfois encore plus brève. Dans d'autres États, les immigrants de la deuxième génération bénéficient d'une procédure de naturalisation simplifiée.

En Suisse, la durée de résidence requise pour la naturalisation est de 12 ans, ce qui est considérable par rapport aux autres pays (voir graphique). Le temps passé entre l'âge de dix et vingt ans révolus compte double. La procédure de naturalisation prend encore trois ans et se déroule sur trois niveaux : une autorisation fédérale doit précéder la naturalisation du candidat dans la commune et le canton. Il faut être naturalisé aux trois niveaux pour obtenir la nationalité suisse. Communes et cantons ont leurs propres exigences – très variables – en matière de naturalisation : durées de résidence cantonales et locales, examen d'aptitude, conditions matérielles, émoluments parfois considérables. Si, dans le canton de Berne par exemple, une candidate doit y avoir vécu deux ans, Nidwald exige douze ans – passés en totalité dans la commune de naturalisation.

De nombreuses communes prennent leur décision à la suite d'une votation populaire ou au niveau du législatif. Le Tribunal fédéral considère qu'une justification doit être donnée pour les décisions négatives. Les naturalisations soumises au suffrage universel sont par conséquent anticonstitutionnelles. Il n'existe cependant ni droit légal à obtenir la naturalisation au niveau de la commune et du canton, ni protection juridique contre les refus arbitraires. La demande de naturalisation de Fatma a été rejetée : sa commune de domicile lui a communiqué qu'elle devait y séjourner dix années de plus, seul moyen d'évaluer son aptitude à devenir Suisse.

Naturalisations : la Suisse en queue de peloton

Selon la législation fédérale, près de 800 000 personnes étrangères domiciliées en Suisse remplissent les conditions nécessaires pour y acquérir la nationalité. Il n'y a pourtant que 35 000 naturalisations par année. La durée de résidence requise et le taux de naturalisation varient considérablement d'un pays européen à l'autre. Alors qu'un étranger doit vivre douze ans en Suisse avant de pouvoir demander la nationalité helvétique, il lui suffit de cinq ans en Suède. Et tandis que la Hongrie a naturalisé en 2001 près de 8% des étrangers séjournant sur son territoire, la Suisse se situe en queue de peloton avec 2%. Les règles de naturalisation y sont beaucoup plus rigoureuses, et les proportions de personnes naturalisées plus faibles qu'ailleurs :



La culture entre art et commerce

Le marché mondial de la culture de divertissement est dominé par quelques groupes médias occidentaux. Le plus gros exportateur de biens culturels tels que livres, CD et vidéos est la Grande-Bretagne (8,5 milliards de dollars en 2002), suivie par les États-Unis (7,6 milliards) et la Chine (5,2 milliards). La part africaine du marché mondial est inférieure à 1%. Ce petit nombre de gros producteurs accroît le risque d'uniformisation culturelle dominée par la société de consommation occidentale. Ainsi, il a fallu attendre 2003 pour que le cinéma suisse retrouve, pour la première fois depuis longtemps, une part appréciable (6%) des entrées sur le marché national. Plus de la moitié ont été enregistrées par un seul succès, le film alémanique «À vos marques, prêts, Charlie».

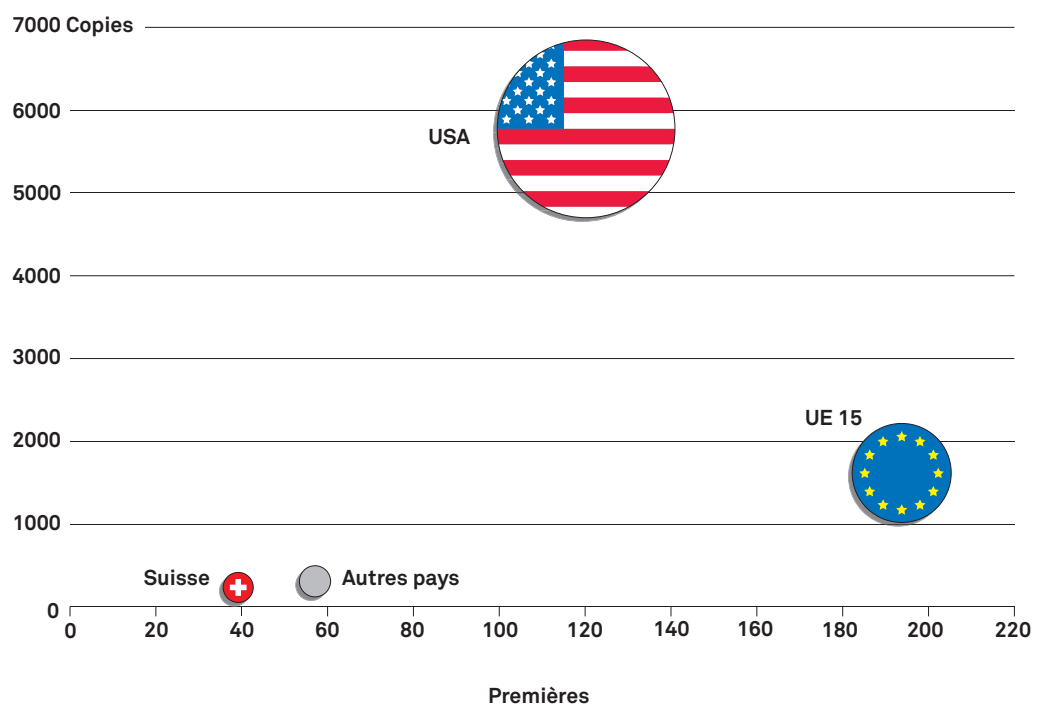
Les produits culturels véhiculent une identité tout en possédant bien entendu une valeur économique. Mais la culture est bien davantage qu'une marchandise et ne doit pas être assujettie sans nuances aux principes de libéralisation prônés par l'OMC. C'est pourquoi les pays membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ont adopté, à une large majorité, le 20 octobre 2005, une convention sur la protection de la diversité culturelle, également approuvée par la Suisse. Cette convention empêche que l'on interdise, sous prétexte de distorsion de la concurrence, l'octroi d'aides publiques à la production de biens culturels. Chaque État est donc libre de subventionner à sa guise la diversité des modes d'expression culturelle – cinéma, télévision, littérature ou musique. Les pays en développement considèrent la convention de l'Unesco comme un antidote à la mondialisation culturelle et espèrent que l'on créera un fonds de solidarité en faveur des nations économiquement démunies mais culturellement riches. «En l'absence d'un encouragement spécifique, les voix culturelles des pauvres resteront marginales et isolées», fait observer Koichiro Matsuura, directeur général de l'Unesco.

La diversité culturelle est un sujet qui intéresse aussi la Suisse. Radio et TV ont un rôle important à jouer en termes de liberté d'opinion. La constitution fédérale assigne à ces médias une fonction de service public: ils doivent contribuer à la formation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement, tout en tenant compte des particularités du pays et des besoins des cantons. La SSR offre ainsi des programmes destinés à toutes les régions linguistiques du pays. Les pouvoirs publics affectent chaque année 2,3 milliards de francs à la promotion des vecteurs culturels – surtout bibliothèques, musées, théâtres, orchestres, monuments historiques, patrimoine et médias. À titre de comparaison, le secteur privé ne contribue à la culture qu'à hauteur de 370 millions de francs – surtout arts de la scène, musées, curiosités et beaux-arts. Le paysage culturel de la Suisse serait à l'évidence bien plus pauvre sans subventions.

La diversité culturelle ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de l'OMC.

Cinéma – commercial ou culturel ?

La création culturelle indigène a bien de la peine à s'imposer face à la concurrence mondiale, tant dans les pays en développement qu'en Suisse. Pour qu'un film soit diffusé simultanément dans plusieurs salles, il faut que plusieurs copies soient disponibles. Les productions américaines occupent à cet égard une position dominante : pour chaque film américain il circulait en Suisse une vingtaine de copies en 2004, contre seulement 4,4 en moyenne pour les films suisses. De 2003 à 2004, le cinéma américain a encore augmenté son avance sur le reste du monde. C'est lui qui attire aussi le plus de spectateurs (surface délimitée par le cercle dans le graphique), cela même si la majorité des films projetés en Suisse viennent de l'Union européenne. En dépit de leur richesse, les créations asiatiques, africaines et latino-américaines sont quantifiées négligeables sur le marché suisse :



Réseau scientifique pour le développement

Ghana Gurung a vécu jusqu'à 13 ans sans suivre l'école publique. Il apprenait avec son oncle, un moine bouddhiste. Durant l'été, il gardait un troupeau de yaks et de chèvres avec son grand-père au pied de l'Himalaya. Son village natal, dans les montagnes du Népal, abritait douze familles dépourvues d'électricité et d'eau courante. Aujourd'hui, Ghana Gurung est directeur de programme au WWF et fait une thèse de doctorat dans le cadre du Pôle de recherche national Nord-Sud (PRN Nord-Sud).

Partenariats scientifiques : trouver ensemble des solutions.

Des compétences locales en matière d'éducation et de recherche scientifique sont la clé d'une lutte efficace contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement dans les pays du Sud et de l'Est. Le Pôle de recherche national Nord-Sud, un réseau scientifique avec des partenaires dans les pays en développement et en transition, a été créé en 2001 afin de fonder ces compétences. Ce programme examine les problèmes – regroupés en «syndromes» – que posent la surexploitation de ressources renouvelables, la pression démographique, certaines maladies, l'urbanisation, etc. dans huit régions du Sud. La quête de solutions nécessite une étroite collaboration entre scientifiques de différentes disciplines. Les résultats de ces recherches se concrétisent en outre sous la forme de projets pilotes, dans lesquels la population locale joue un rôle essentiel. La stratégie du PRN vise un équilibre entre Nord et Sud : les quelque 250 scientifiques du monde entier qu'il réunit définissent leurs projets ensemble.

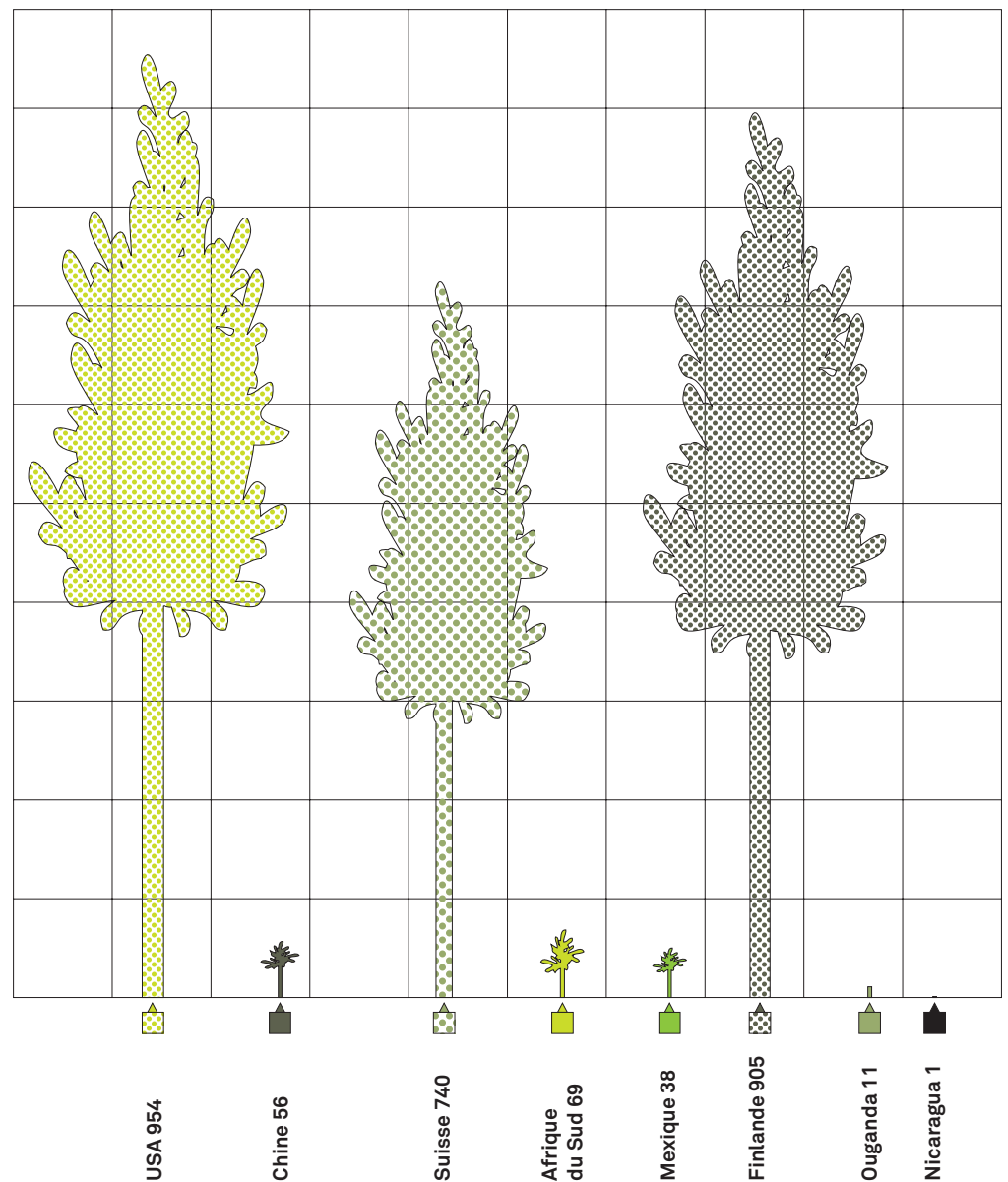
Le PRN Nord-Sud disposait au total de 32,6 millions de francs suisses pour ses quatre premières années (2001-2005). Son budget pour la deuxième phase (2005-2009) est du même ordre. Les chercheurs qui travaillent en Suisse sont financés principalement par le Fonds national suisse (FNS), tandis que les partenaires du Sud ont surtout l'appui de la DDC. Le FNS et la DDC participent à parts égales au financement de ce Pôle de recherche. Les institutions scientifiques concernées mettent elles-mêmes des fonds à disposition. Le PRN Nord-Sud constitue un jalon important pour la recherche scientifique suisse en relation avec les pays en développement : c'est un projet de longue haleine, avec une approche pluridisciplinaire, qui applique les principes d'un vrai partenariat, s'étend en réseau sur quatre continents, associe savoir traditionnel et connaissances scientifiques récentes.

Si, en Europe, la recherche scientifique occupe 1900 personnes par million d'habitants, on en compte à peine 70 sur le continent africain. Les partenariats scientifiques en général et les programmes tels que le PRN Nord-Sud en particulier revêtent donc une importance capitale pour le développement des capacités de recherche locales. Plus de la moitié (57%) des doctorants dans le cadre du PRN Nord-Sud sont des ressortissants de pays en développement ou en transition – 29% d'Afrique, 14% d'Asie et 14% d'Amérique latine. Des gens comme Ghana Gurung – familiers du contexte tout en ayant accès au savoir et aux réseaux mondiaux – pourront s'engager pour le développement durable.

Un capital de formation pour le Sud

Le paysage de la formation scientifique est très contrasté à l'échelle planétaire : seulement 15% de l'argent investi mondialement dans la recherche est destiné à des pays en développement ou en transition. Et ces derniers sont en général des puissances économiques – Chine, Inde ou Brésil. L'Afrique noire ne dispose, par habitant, que d'une infime partie des fonds que les États-Unis ou la Suisse consacrent à la recherche et au développement :

Dépenses par habitant en recherche et développement, en US dollars (PPP*)



* Partenariat public-privé

Apprendre des petits

L'île Maurice est l'histoire d'une réussite exemplaire en Afrique. Le revenu national par habitant y a progressé de 680 dollars en 1975 à 4300 en 2004. Cet État indépendant a même été le représentant, de 2000 à 2002, de tout le continent africain au Conseil de sécurité de l'ONU. Mais, avec 1,2 million d'habitants, l'île figure parmi les 70 petits pays comptant moins de 1,5 million d'habitants ou ayant une superficie inférieure à 50 000 kilomètres carrés. Avec ses 41 000 kilomètres carrés, la Suisse fait elle aussi partie des nains de la planète.

Les petits pays sont soumis à des contraintes politico-économiques particulières : leur prospérité dépend souvent d'un petit nombre de produits ; le marché indigène est modeste et peu attrayant ; leur exiguïté rend les services publics (par exemple éducation et santé) relativement coûteux ; et ils se voient exposés aux pressions de pays plus puissants. Les caractéristiques de ces petits États les incitent à adopter des stratégies spécifiques : l'ouverture commerciale et financière leur est vitale ; la sécurité du droit et les règles multilatérales les protègent contre les abus des grands ; un secteur public largement proportionné leur permet de limiter leur vulnérabilité face aux aléas de l'économie mondiale et de compenser les coûts de production accrus de biens publics.

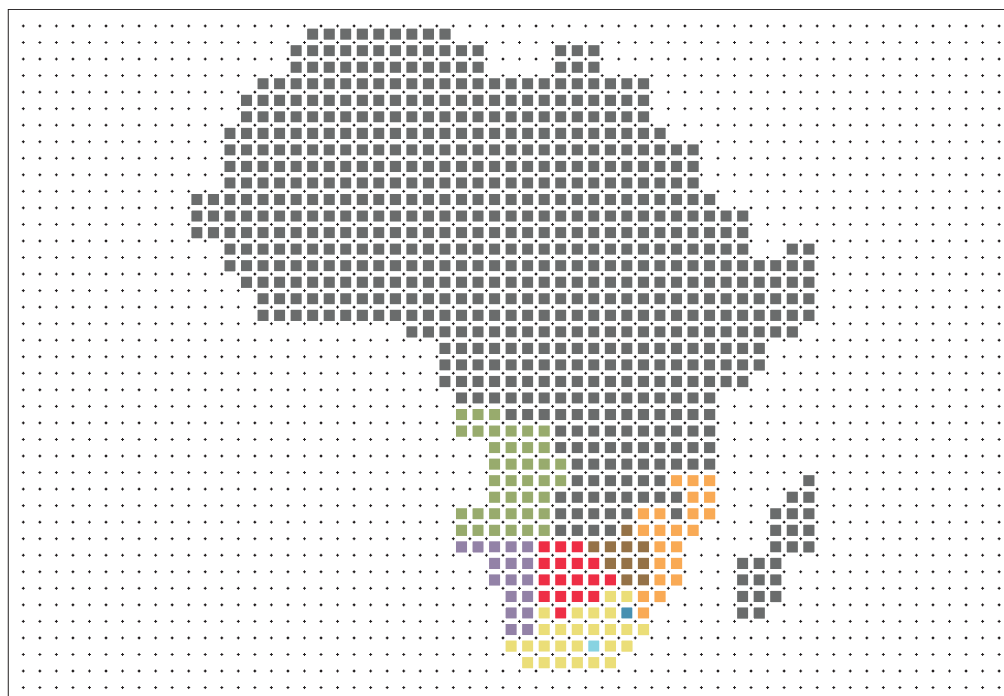
Il n'existe pas de taille optimale pour un État. Mais force est de constater que certains petits pays présentent une croissance économique supérieure à la moyenne. Ils sont en quelque sorte condamnés à réussir. Les petits pays en développement bénéficient aussi souvent d'une aide plus que proportionnelle à leur dimension. Et leurs voix ont un poids également supérieur à leur importance au sein des organisations onusiennes. À l'Assemblée générale des Nations Unies par exemple, le Liechtenstein, avec ses 30 000 habitants, a formellement le même droit de vote que la Chine et ses 1,2 milliard d'habitants. Ces petites nations doivent manifestement faire preuve de souplesse et de visibilité pour transformer leur handicap en avantage.

Les petits pays sont des laboratoires d'innovations. Banques, fromage, chocolat, couteaux de poche ou horlogerie ne sont pas les seuls atouts de la Suisse. Les droits populaires, le fédéralisme ou le partenariat social la singularisent en regard de la situation sociale qui prévaut dans d'autres États. Bien que le droit de grève soit explicitement prévu dans la constitution fédérale, les relations entre employeurs et salariés privilégient le dialogue et la négociation. Exception à la règle, l'année 2004 qui a connu huit grèves. Il en a résulté une perte de neuf jours de travail par millier de salariés, un chiffre extrêmement faible en comparaison internationale. La paix du travail est donc un atout pour l'économie du pays.

**Les droits populaires
et le fédéralisme
singularisent la Suisse.**

Article d'exportation : le partenariat social

Le partenariat social peut être considéré comme une conquête économique et sociale de la Suisse. Ce n'est pas un hasard si l'expérience helvétique de la paix du travail, acquise depuis 1937, suscite de l'intérêt ailleurs dans le monde. Dans le domaine de la coopération au développement, la Suisse finance depuis 1995 un programme mené en Afrique australe sur les moyens de prévenir et de résoudre les conflits du travail. Le contexte initial se caractérisait par la faiblesse des organisations patronales et syndicales, par des taux de chômage élevés, par une grande pauvreté et par des caisses publiques vides. Ce programme est mené à bien par l'Organisation internationale du travail (OIT), avec la participation active des partenaires sociaux et de l'État. Une instance indépendante, qui a examiné le projet en 2005, l'a jugé très efficace et durable. L'Afrique du Sud fait désormais figure de modèle pour les pays voisins. Et la Suisse encourage maintenant l'adoption de normes sociales et de travail au niveau des entreprises sud-africaines.



		Adaptation de la législation sur le travail	Mise en place de mécanismes de conciliation	Matériel et cours de formation
	Angola	(X)		
	Botswana	X	X	X
	Lesotho	X	X	X
	Mozambique	(X)		X
	Namibie	X	X	X
	Afrique du Sud	X	X	X
	Swaziland	X	X	X
	Zimbabwe	X	X	X

(X) : en suspens au parlement

	Réalisation en cours ou achevée (état 2005)		Réalisation prochaine (état 2005)
---	---	--	-----------------------------------

La confiance est une bonne chose – les contrôles aussi

Le Mozambique se situe en 168^e position (sur 177 États) sur l'échelle de la prospérité dressée par l'ONU. La Suisse, quant à elle, occupe le 7^e rang. Ce n'est donc pas par hasard que le Mozambique soit un des pays prioritaires de la coopération helvétique. Il est même devenu un laboratoire de la coopération internationale. Parallèlement au soutien apporté à certains projets et programmes spécifiques consacrés à l'eau potable ou à la création de pharmacies villageoises, la Suisse s'associe à d'autres donateurs pour fournir une «aide budgétaire». Les pays riches soutiennent directement le budget d'État du Mozambique ou d'autres pays comme le Burkina Faso, le Ghana ou la Tanzanie. Il s'agit de rendre les pouvoirs publics capables d'accomplir leurs tâches essentielles, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, de l'agriculture et de l'économie privée. La Suisse consacre ainsi dix millions de francs par année au Mozambique, une démarche novatrice et prometteuse, mais non dénuée de risques du fait de la corruption existant dans ce pays. Néanmoins, ce soutien au budget n'est pas un chèque en blanc.

L'aide budgétaire accordée au Mozambique est en effet basée sur une stratégie explicite de lutte contre la pauvreté, formulée par le gouvernement en 2001, puis révisée en 2005. Elle donne la priorité aux domaines qui revêtent une importance particulière pour les pauvres : éducation, santé (notamment sida), agriculture et développement rural, infrastructures (eau potable, canalisations, routes). Cela demande aussi un cadre économique stable, de la sécurité et des institutions de droit public. L'État mozambicain a consacré à ces secteurs prioritaires 720 millions de francs en 2004, soit deux tiers de son budget global – alors que cette proportion n'était que de 55% en 1999. Le progrès social est alimenté ici par une croissance économique de près de 8% par année en moyenne depuis 1996, une performance inégalée sur le continent africain.

On constate au Mozambique un net recul de la pauvreté. Une étude de 1996/1997 révélait que 69% de ses habitants étaient alors extrêmement pauvres. Cette part de la population, démunie au point de ne pouvoir se procurer les biens de première nécessité, ne représentait en 2002-2003 plus que 54 personnes sur 100. Un beau résultat, même si on en ignore encore toutes les causes. Si la pauvreté reste le premier fléau de ce pays, on trouve toutefois dans un nombre croissant de ménages des vélos et des radios – signes d'un début de «prospérité». La coopération au développement se base sur une confiance assortie de contrôles des résultats obtenus. À cet égard, plusieurs pays ont fait l'objet, dans le cadre de l'OCDE, d'un examen indépendant approfondi qui a montré les forces et les limites de l'aide budgétaire. Celle-ci procure à l'État des moyens supplémentaires pour l'éducation et la santé, et la gestion des finances publiques devient plus professionnelle. Mais l'essentiel reste la mobilisation des recettes internes.

Aide budgétaire : l'État dispose de moyens supplémentaires pour l'éducation et la santé.

Dépenses publiques : comparaison Suisse-Mozambique

Les pouvoirs publics disposent en Suisse de plus de 18 000 francs par personne et par an pour fournir les services de base – éducation, santé, sécurité, etc. Le gouvernement mozambicain a 200 fois moins d'argent, soit 94 francs par habitant et par an, alors que les tâches à accomplir sont au moins aussi nombreuses. Tandis que le secteur public helvétique se répartit en communes (27% des budgets publics en 2005), cantons (41%) et Confédération (32%), les recettes du Mozambique sont gérées presque entièrement par l'État central. Un franc sur six provient de l'aide budgétaire totalisant 239 millions de dollars (2004). Comparaison entre le budget de la Suisse et celui du Mozambique :

	Suisse	Mozambique
Population	 7.36 millions	 19.41 millions
Superficie	 44 000 km²	 801 590 km²
	Éducation 19%	21%
	Santé 14%	12%
	Transports/infrastructures 10%	14%
	Développement rural, eau, environnement 7%	6%
	Sécurité, défense, relations internationales 8%	10%
	Divers : assistance publique, tribunaux, administration, etc. 42%	37%
Dépenses publiques totales	139 511 millions de fr.*	1 822 millions de fr.**
Dépenses publiques par habitant	18 955 francs	94 francs

* 2004, Confédération, cantons et communes

** 2004, dépenses courantes et investissements

Les transferts de fonds des diasporas

Les transferts d'argent effectués par les émigrants (diasporas) vers leur pays d'origine sont devenus, après les investissements directs, la deuxième source de financement pour les pays en développement, bien avant l'aide au développement. La Suisse fait à cet égard partie du groupe de tête des pays d'où partent ces transferts. Elle est statistiquement quatrième avec plus de 9 milliards de dollars par année (voir graphique), mais une large part de ce montant prend la direction des pays voisins et des Balkans. Contrairement aux investissements directs, les transferts d'argent par les émigrants sont peu tributaires de la situation conjoncturelle et sont en forte augmentation. Ils découlent du processus de mondialisation et des flux migratoires qui y sont liés. C'est ainsi que 35 millions de Chinois et 20 millions d'Indiens vivant à l'étranger sont devenus des investisseurs importants dans leur pays d'origine. Les transferts d'argent par les émigrants sont désormais à l'ordre du jour au G8, après avoir été longtemps ignorés dans le débat international sur le développement.

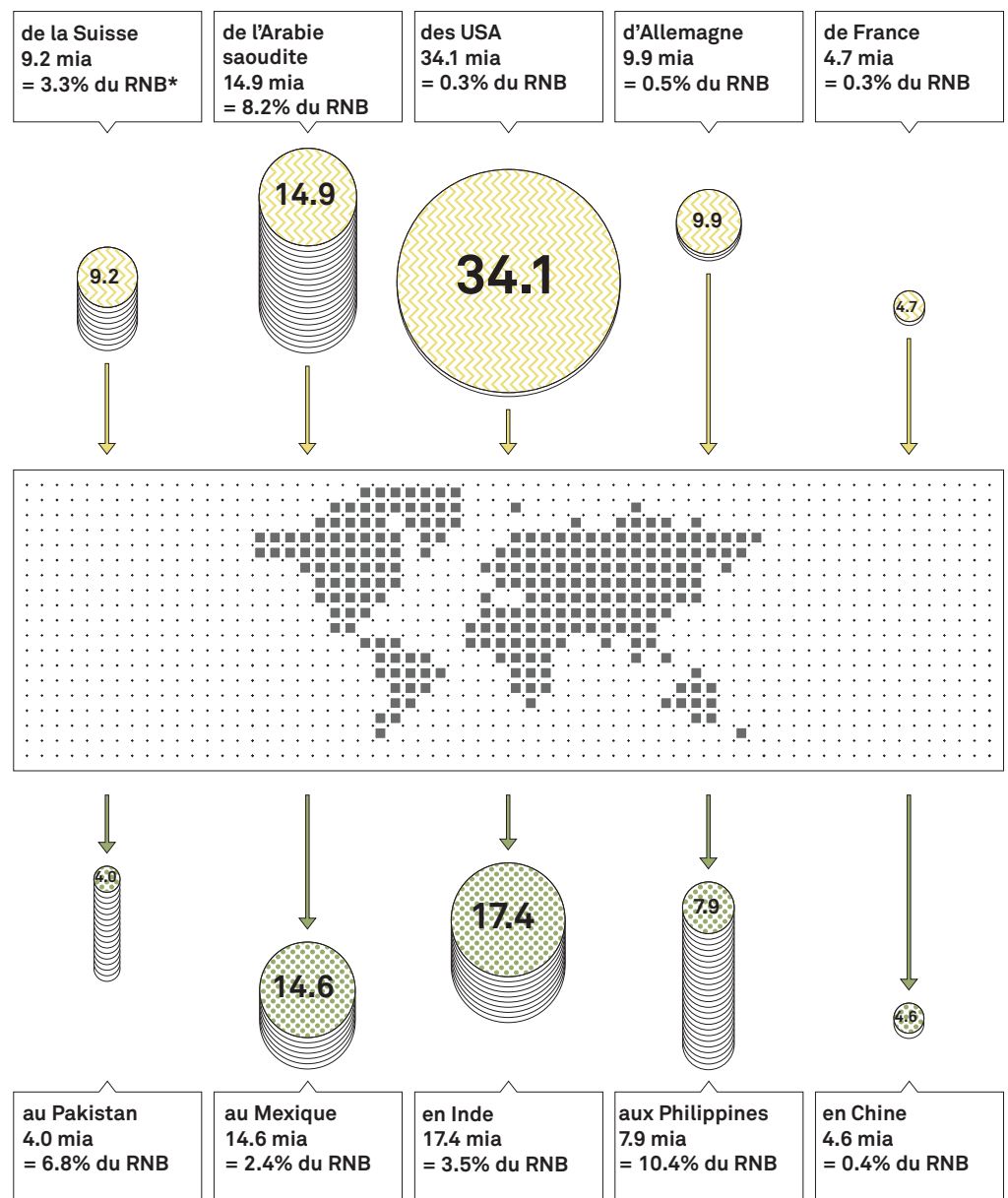
Les transferts d'argent par les émigrants sont peu tributaires de la situation conjoncturelle et sont en forte augmentation.

Les versements effectués par des travailleurs émigrés réduisent-ils la pauvreté? Les ménages bénéficiaires sont souvent gérés par des femmes, qui utilisent l'argent essentiellement pour la famille: nourriture, éducation, santé. Les fonds sont souvent aussi investis dans l'achat de biens tels que terrain, maison, bétail ou petit commerce. Outre les transferts aux familles restées au pays, bon nombre de virements sont destinés à des associations d'utilité publique. Et leur impact sur l'économie nationale est loin d'être négligeable: dans des petits pays tels que Haïti, le Lesotho, la Jordanie, la Jamaïque, le Népal, l'Albanie, le Honduras ou le Yémen, ces transferts dépassent largement 10% du produit national. Ils stimulent la demande de biens et de services, encouragent l'épargne et apportent des devises. Cependant, cet afflux d'argent peut avoir pour conséquences de faire grimper les prix indigènes, d'accroître les inégalités et de provoquer une dépendance indésirable. Il s'agit donc d'optimiser les effets positifs, ceux qui contribuent à réduire la pauvreté et à stimuler le développement.

Western Union est le leader mondial des services de transfert d'argent, avec plus de 200 000 agences dans le monde. Mais les transferts empruntent souvent des canaux informels. Actuellement, les grandes banques ne considèrent pas (encore) les virements à destination de pays en développement comme une affaire intéressante. Pour prévenir les abus criminels et le blanchiment d'argent, les banques exigent de leurs clients qu'ils déclinent leur identité et, si le montant est supérieur à 5000 francs, qu'ils indiquent la provenance de l'argent et le but de l'opération. Par l'intermédiaire des banques, ces transferts sont souvent très coûteux, surtout pour les petites sommes. Selon une étude britannique, les frais se situent entre 2,5 et 40% du montant transféré, la taxe prélevée dépendant du cheminement, du volume et du pays. Il serait donc politiquement judicieux de faciliter de tels transferts d'argent et d'en réduire les coûts.

Les transferts sont une source de financement

Sur plus de six milliards d'habitants de la planète, près de 200 millions vivent hors de leur patrie. Selon les dernières estimations, les émigrants ont transféré 232 milliards de dollars dans leur pays – dont 167 milliards (2005) dans des pays en développement, ce qui représente deux fois le montant de l'aide publique mondiale au développement. À cela s'ajoute le volume, inconnu, des transferts informels, qui doit être du même ordre de grandeur. Voici le «top 5» des pays d'origine et des pays destinataires des transferts d'argent effectués par les migrants (2003, en US dollars):



* RNB: revenu national brut

Sources : Banque mondiale, *Global Economic Prospects 2006*, Washington 2006 ; Banque mondiale, *Remittances*, Washington 2005 ; Commission mondiale sur les migrations internationales, Rapport 2005 ; Pearce Douglas, *Rücküberweisungen*, in : Zeitschrift Entwicklungspolitik 16/2004 ; Ramirez Carlota, Dominguez Mar Garcia, Morais Julia Miguez, *Crossing Borders: Remittances, Gender and Development*, In straw, June 2005 ; Cash 14.7.2005 ; OCDE

Doubler l'aide pour réduire la pauvreté de moitié

Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié l'extrême pauvreté dans le monde à l'horizon 2015. Il en résulte pour les pays en développement l'obligation morale d'intensifier leurs propres efforts de lutte contre la pauvreté. Mais pour atteindre cet objectif ambitieux, les pays riches doivent aussi y mettre du leur. Une conférence va très bientôt s'ouvrir sur la problématique du développement dans le commerce mondial, et il s'agira, en plus de l'aide au développement actuelle, de débloquent de nouveaux fonds d'un montant de 50 milliards de dollars par année. Il faudra doubler l'aide pour réduire la pauvreté de moitié. L'Union européenne a décidé d'accroître massivement sa coopération au développement ces prochaines années. Il s'agira également de mobiliser de nouvelles sources de financement.

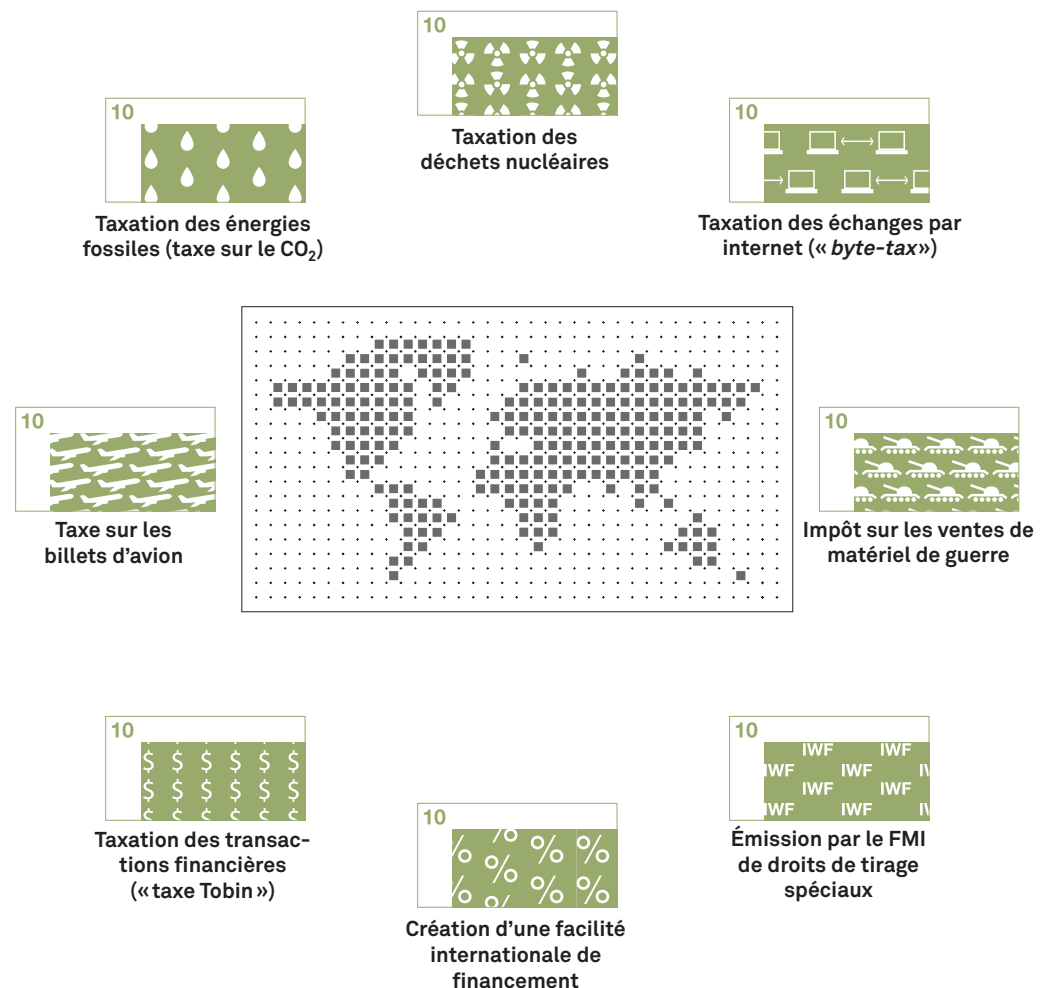
On discute actuellement de nouveaux moyens pour financer le développement – par exemple la taxation des transactions financières internationales («taxe Tobin»), des échanges de données via internet («byte-tax»), des énergies fossiles (taxe sur le CO₂), des billets d'avion et du commerce d'armes international (voir graphique). Ces diverses possibilités offrent des perspectives très différentes en termes de résonance politique, de complexité technique et de potentiel financier. Il faudrait que l'application de ces taxes soit aussi unifiée que possible pour éviter les distorsions de concurrence et la resquille. Mobiliser de nouvelles ressources implique qu'elles soient utilisées de manière efficace. Pour ce faire, il faudra nécessairement renforcer la collaboration et la coordination entre donateurs, et tenir mieux compte des résultats obtenus.

La Suisse est sceptique: le Conseil fédéral n'est pas favorable à une participation à de nouvelles taxes mondiales, mais il se dit disposé à examiner des propositions concrètes. Il y a par exemple l'initiative française de prélever à partir du 1^{er} juillet 2006 une taxe de solidarité sur les billets d'avion. L'idée est que toute personne montant dans un avion paie une surtaxe proportionnelle à la distance (vol intérieur, continental, intercontinental) et à la classe choisie (economy, business/first). Une taxe de ce genre serait également intégrée à la politique environnementale de la Suisse en matière de transports aériens et apporterait un «double dividende» pour le développement et l'environnement. Elle peut être instaurée unilatéralement, ne comporte pas d'obstacles techniques, n'est pas discriminatoire sur le plan économique et elle est politiquement réalisable. Onze pays – dont le Brésil, le Chili et la Norvège – entendent suivre l'exemple de la France et prélever des surtaxes sur les billets d'avion. Les recettes seront affectées à la lutte contre des maladies telles que le sida. Cette «taxe Chirac» ne peut toutefois constituer qu'une première étape dans la mobilisation de moyens supplémentaires pour combattre la pauvreté.

Réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 est aussi une question financière.

Nouvelles sources de financement du développement ?

Plus d'argent ne signifie pas forcément essor du développement. Et ni l'intensification des efforts entrepris par les pays en développement eux-mêmes, ni l'utilisation plus efficace de l'aide internationale ne suffiront pour atteindre les Objectifs du Millénaire. Il est indispensable que le Nord fasse preuve de cohérence dans sa politique de développement. Il est aussi nécessaire de consacrer chaque année 50 milliards de dollars supplémentaires au financement du développement. Diverses sources de financement font actuellement l'objet d'un débat international :



La Suisse sait recevoir

L'accueil de touristes étrangers est traditionnellement un des piliers de l'économie helvétique. La Suisse abrite en outre le siège d'organisations internationales telles que le Comité international olympique (CIO) à Lausanne ou la Fédération internationale de football association (FIFA) à Zurich. Au bout du lac Léman, c'est un centre économique de dimension planétaire, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est établi. Le siège central de l'Organisation des Nations Unies (ONU) se trouve à New York, où se prennent les décisions politiques. Mais c'est à Genève que se trouvent les cellules de réflexion des Nations Unies pour la santé, le social, l'économie et la technique, les questions humanitaires et environnementales. Rien qu'à Genève, on compte 30 organisations internationales, 217 représentations diplomatiques, dont 154 États de tous les continents, et plus de 170 organisations non gouvernementales. En 2003, la cité de Calvin a accueilli 2492 conférences, ce qui en fait la ville la plus internationale de la Suisse – un emblème de la coopération multilatérale. Plus de 82 000 (45%) des 185 000 habitants de Genève sont des étrangers, venant de plus de 180 pays différents.

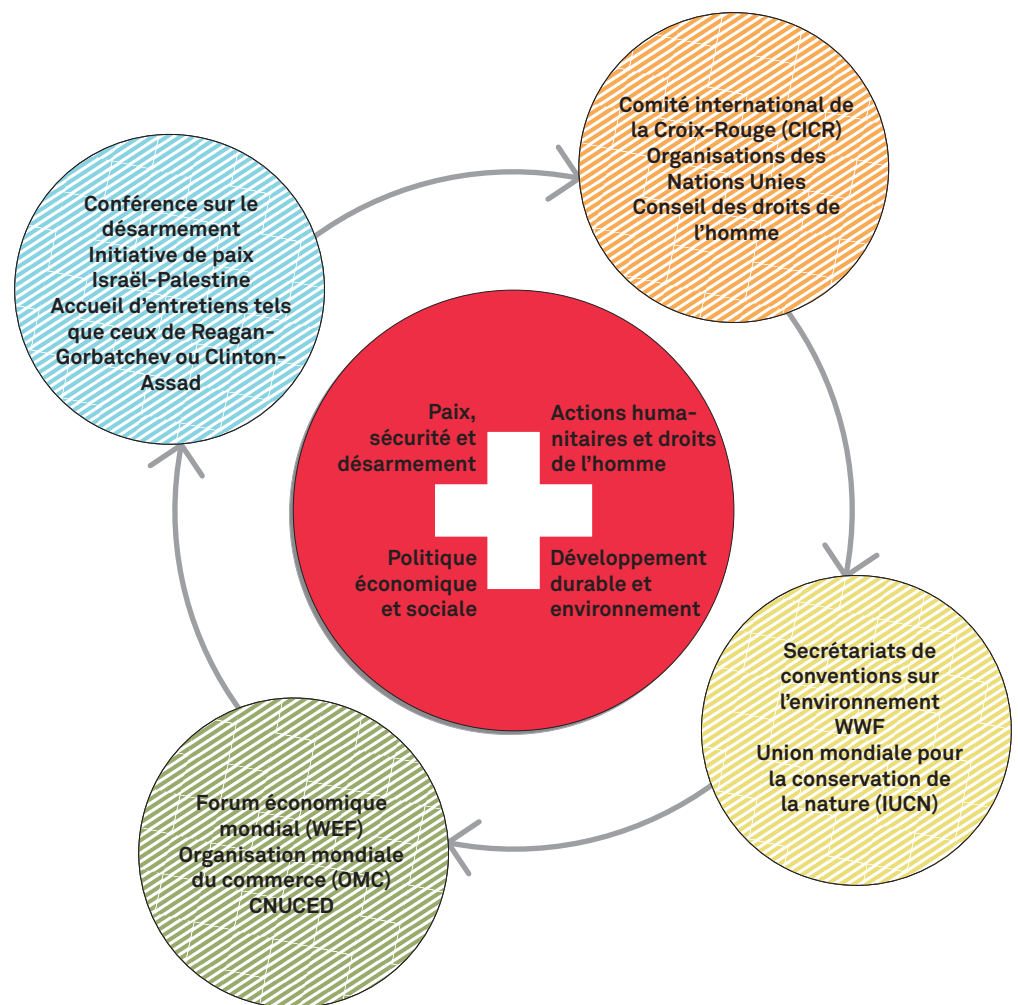
L'ouverture au monde est une tradition genevoise. Aux XVI^e et XVII^e siècles déjà, cette cité a servi de refuge aux protestants persécutés. Genève a ensuite établi sa réputation de place financière internationale, et est devenue canton suisse en 1815. Elle est également le berceau de la Croix-Rouge (1863). En 1919, elle a été désignée comme siège de la Société des Nations – ce qui a joué un rôle certain lorsqu'il s'est agi de choisir un lieu pour y implanter une partie de l'ONU après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui cependant, Genève doit faire face à une vive concurrence d'autres villes. Genève et la Suisse ont eu à lutter en 1995 pour le siège de l'OMC, en mettant à disposition de cette organisation des immeubles d'une valeur supérieure à 100 millions de francs. Mais elle n'a pas toujours obtenu gain de cause: Montréal (Canada) a été préférée pour le Secrétariat de la Convention sur la biodiversité, et Bonn (Allemagne) pour la Convention sur le climat et celle sur la lutte contre la désertification.

À Genève, la présence des organisations internationales apporte une valeur ajoutée de quelque cinq milliards de francs par année, une part équivalente à celle des banques et assurances ou encore à celle de la santé. Le secteur international occupe environ 24 000 personnes, dont les besoins suscitent indirectement 14 000 autres emplois. Environ 7% du produit cantonal proviennent des organisations internationales. Mais le contexte international évolue, comme en témoigne la réforme en cours de l'ONU. La Suisse se doit d'investir pour garder son rôle d'hôte et pour maintenir sa capacité à fournir des prestations sur mesure. Elle est disposée à le faire, comme le montre la loi sur les relations et le développement de la Genève internationale, entrée en vigueur en 2005. Cette loi vise à pérenniser et renforcer le rôle de la Genève internationale, notamment envers les organisations internationales gouvernementales et les organisations internationales non gouvernementales.

Genève doit faire face à la concurrence d'autres villes.

Genève : lieu de réflexion et carrefour incontournable

La contribution helvétique au développement dans le monde va bien au-delà des relations économiques et de la coopération au développement. La Suisse a pour tradition de proposer ses bons services à la communauté internationale. Genève est un point de cristallisation géographique, un lieu qui réunit les sièges de nombreuses organisations internationales publiques et privées, et où se tiennent d'innombrables conférences. En tant que centre de réflexion et carrefour incontournable au niveau mondial, Genève compte quatre domaines d'excellence (selon Blaise Godet) qui revêtent une importance stratégique :



Sources : Godet Blaise, *L'avenir de la Genève internationale*, Genève 21 avril 2005 ; http://www.eda.admin.ch/geneva_miss/f/home/news/-conf/disrp/disrp05.ContentPar.0012.UpFile.tmp/xy_yymmdd_0123456789_L.pdf ; Aperçu : Mission permanente de la Suisse, *La Genève internationale en quelques chiffres*, novembre 2005 ; http://www.eda.admin.ch/geneva_miss/e/home/instit.html ; *Les organisations internationales à Genève et en Suisse* : ftp://ftp.geneve.ch/statistique/publication/donnees_stat/2005/dg-ds-2005-03.pdf



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**